



Chaire en
fiscalité et en
finances publiques

LITTÉRATIE FISCALE :

EXPLORATION DU CONCEPT ET BULLETIN DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE

Document de travail 2016/03

ANTOINE GENEST-GRÉGOIRE

LUC GODBOUT

JEAN-HERMAN GUAY

MARS 2016



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

REMERCIEMENTS

La *Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques* de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

LA MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES

La **Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques** (CFFP) a été mise sur pied le 15 avril 2003. Au Québec, les lieux communs et officiels où praticiens, cadres de l'État et chercheurs peuvent échanger sur les nouveaux défis touchant la fiscalité et les finances publiques sont rares. De plus, la recherche dans ces domaines est généralement de nature unidisciplinaire et néglige parfois l'aspect multidisciplinaire des relations entre l'État et ses contribuables. La **Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques** tire sa raison d'être de ces deux réalités. La mission principale de la Chaire est de stimuler la recherche et la formation interdisciplinaires par le regroupement de professeurs et de chercheurs intéressés par la politique économique de la fiscalité. Pour plus de détails sur la **Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques**, vous pouvez consulter son site officiel à l'adresse suivante : <http://www.usherbrooke.ca/adm/recherche/chairefiscalite/>.

Antoine Genest-Grégoire est professionnel de recherche à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Luc Godbout est titulaire de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Jean-Herman Guay est professeur titulaire à l'École de politique appliquée de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke.

Les auteurs collaborent aux travaux de la *Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques*, qu'ils remercient pour l'appui financier qui a rendu possible la réalisation de cette étude.

Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

Faculté d'administration, Université de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Téléphone : (819) 821-8000, poste 67133

Courriel : cffp.adm@usherbrooke.ca

TABLE DES MATIERES

1	Mise en contexte	1
2	Approche conceptuelle.....	3
2.1	La notion de littératie.....	3
2.2	La Littératie fiscale	4
2.3	Hypothèses.....	5
3	Approche par sondage sur la littératie fiscale.....	7
3.1	Sondage et profil des répondants	7
3.2	Questions portant sur la recherche d'information fiscale	8
3.3	Questions portant sur les connaissances en matière d'impôts	13
3.4	Questions portant sur les connaissances en matière de taxes à la consommation	21
3.5	Questions portant sur le caractère progressif de l'impôt.....	30
3.6	Questions portant sur la confiance et les comportements	41
4	Analyses	44
4.1	Compilation des résultats aux questions individuelles	44
4.2	Connaissance mesurée et rapportée	47
4.3	Connaissance mesurée et production de déclaration de revenus	48
4.4	Régressions.....	49
4.5	Comparaisons de profils.....	53
5	Conclusion	55

1 MISE EN CONTEXTE

Depuis la crise économique de 2008, les gouvernements occidentaux ont pris conscience de la place très importante prise par l'industrie financière dans la vie de leurs citoyens et, évidemment, dans l'économie de leurs pays. Depuis, les décideurs publics ont réalisé que les questions d'épargne, de finance et de planification à la retraite étaient capitales pour assurer aux citoyens des revenus stables et résilients aux aléas de la vie et de la conjoncture économique.

Au Canada, cette préoccupation s'est matérialisée, entre autres, par la formation d'un Groupe de travail sur la littératie financière par le ministre des Finances de l'époque, Jim Flaherty. Ce groupe avait pour mandat d'étudier la question cruciale des connaissances et aptitudes des citoyens canadiens en matière de finances personnelles et de formuler des recommandations au gouvernement par la suite. Le Québec a également formé un Comité consultatif en éducation financière, dont les travaux ont débouché sur la formulation de la stratégie québécoise en éducation financière en 2015¹. Plusieurs chercheurs du milieu académique s'intéressent également à cette question.

Concept complexe, la littératie financière est définie par ce groupe comme : *le fait de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables*². Les quatre éléments clés de cette définition sont les connaissances, les compétences, la confiance et le fait que la littératie financière est un concept qui s'observe dans les actions et les décisions concrètes des individus. À cet égard, le gouvernement joue un grand rôle dans les décisions financières des individus. En effet, par ses politiques en matière de soutien au revenu, de fiscalité ou d'assurances, le gouvernement est un des acteurs les plus déterminants dans la sphère financière des citoyens.

Le présent cahier de recherche s'intéresse donc tout particulièrement à la composante de la littératie financière qui concerne spécifiquement la fiscalité des particuliers. L'objectif principal est de tenter de cerner le niveau de connaissances, de compétences et de confiance des citoyens québécois en ce qui concerne la fiscalité et les décisions

¹ Autorité des marchés financiers. (2015). *Stratégie québécoise en éducation financière* (p. 18). Québec.

² Groupe de travail sur la littératie financière. (2010). *Les Canadiens et leur argent : Pour bâtir un avenir financier plus prometteur* (p. 105). Ottawa.

qu'ils prennent par rapport au régime fiscal. Le concept développé ici en est un de littératie fiscale.

Ces connaissances influencent évidemment la façon dont les citoyens remplissent leurs déclarations de revenus annuelles, mais également les choix que font les individus en matière d'épargne, de travail et de consommation. En effet, la littérature économique documente depuis longtemps les effets de la structure de l'imposition des revenus sur les choix en matière de temps et de type de travail poursuivi ainsi que les effets sur les choix de consommation des individus par le biais des taxes à la consommation.

Les effets de ces mesures fiscales sur les individus sont évidemment fonction des comportements qu'elles ciblent, mais ils sont également fonction de la connaissance et de la maîtrise qu'ont les citoyens de ces mesures. À titre illustratif, des mesures telles que les crédits d'impôt pour l'activité physique des enfants ne peuvent être efficaces à favoriser réellement l'activité physique que dans la mesure où les citoyens en connaissent les paramètres, savent comment s'y qualifier et font effectivement le choix de s'en servir³. Notre étude est donc d'un intérêt particulier à la fois pour alimenter la littérature en matière de littératie économique et financière en y ajoutant l'aspect fiscal, mais également pour les chercheurs qui s'intéressent à la fiscalité en général et à ses effets sur les comportements.

³ Voir par exemple : Fisher, K. L., Mawani, A., Von Tigerstrom, B., Larre, T., Cameron, C., Chad, K., ... Tremblay, M. (2013). Awareness and Use of Canada's Children's Fitness Tax Credit. *Canadian Tax Journal/Revue Fiscale Canadienne*, 61(3). Consulté à l'adresse http://www.researchgate.net/publication/257459347_Awareness_and_Use_of_Canada%27s_Children%27s_Fitness_Tax_Credit/file/9c960527155aa08f66.pdf

2 APPROCHE CONCEPTUELLE

2.1 LA NOTION DE LITTÉRATIE

Bien qu'il n'existe pas de littérature spécifique à la littératie fiscale, la littératie financière, à laquelle se rattache sans équivoque la littératie fiscale, a été étudiée par de nombreux chercheurs, notamment depuis la crise financière de 2007. Lusardi et Mitchell⁴ ont par exemple popularisé le concept de quiz afin de mesurer la littératie financière⁵. Ce type d'outil de mesure a été utilisé au sein de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de Statistiques Canada. On y inclut une série de questions testant les connaissances et des compétences reconnues comme primordiales pour comprendre les finances personnelles sous forme de questions à choix multiples ou de vrais ou faux. On y retrouve presque systématiquement une question sur les différents types de produits financiers et leur degré de risque relatif, sur l'effet de l'inflation sur la valeur de l'épargne et sur l'effet de l'intérêt composé sur la valeur de l'épargne, trois questions développées par Lusardi et Mitchell pour le Health and Retirement Study américain de 2004⁶ et qui ont ensuite été reprises par l'OCDE⁷ et diffusées largement parmi les pays industrialisés.

À cela s'ajoute des acteurs publics, comme le Groupe de travail du ministre Flaherty⁸ ou son pendant américain, le President's Advisory Council on Financial Literacy⁹, qui ont depuis un certain temps adopté des définitions assez exhaustives articulées autour des connaissances, mais également des compétences, de la confiance et ancrées dans la réalité pratique des individus. Enfin, des chercheurs, comme Lusardi et Mitchell, ont développé de différentes méthodes de mesure opérationnelles. Ces définitions

⁴ Lusardi, A., & Mitchell, O. S. (2007). Baby Boomer retirement security: The roles of planning, financial literacy, and housing wealth. *Journal of Monetary Economics*, 54(1), 205-224. <http://doi.org/10.1016/j.jmoneco.2006.12.001>

⁵ Repris dans Lusardi, A., Michaud, P.-C., & Mitchell, O. S. (2013). *Optimal financial knowledge and wealth inequality*. National Bureau of Economic Research. Consulté à l'adresse <http://www.nber.org/papers/w18669>

Lusardi, A., Mitchell, O. S., & Curto, V. (2009a). *Financial literacy among the young: Evidence and implications for consumer policy*. National Bureau of Economic Research. Consulté à l'adresse <http://www.nber.org/papers/w15352>

Lusardi, A., Mitchell, O. S., & Curto, V. (2009b). Financial literacy and financial sophistication in the older population: Evidence from the 2008 HRS. Consulté à l'adresse <http://deepblue.lib.umich.edu/handle/2027.42/64475>

⁶ Lusardi, A., & Mitchell, O. S. (2011). Financial literacy around the world: an overview. *Journal of Pension Economics and Finance*, 10(04), 497-508. <http://doi.org/10.1017/S1474747211000448>

⁷ OECD (Éd.). (2005). *Improving financial literacy: analysis of issues and policies*. Paris: OECD Publ.

⁸ Groupe de travail sur la littératie financière. Op. cit.

⁹ President's Advisory Council on Financial Literacy. (2009). *2008 Annual Report to the President of the United States of America*. Washington.

opérationnelles appartiennent typiquement à 4 catégories : la budgétisation, l'épargne, les emprunts et les placements¹⁰.

La littérature portant sur la littératie financière est donc riche d'enseignements sur la façon de définir théoriquement ce que peut constituer la littératie dans un domaine particulier et, de façon parallèle, sur la façon de mesurer certains des concepts opérationnels qui sous-tendent cette littératie.

2.2 LA LITTÉRATIE FISCALE

Le Groupe de travail du ministre des Finances sur la littératie financière indique que des individus disposant d'un niveau suffisant de littératie financière sont, entre autres, en mesure :

- *de faire appel à des programmes et des systèmes régionaux, provinciaux et nationaux qui sont souvent compliqués et une source de confusion, même pour les experts;*

- *d'optimiser l'utilisation des ressources à leur disposition, y compris les avantages sociaux, les régimes de pension publics et privés, les crédits d'impôt, les prestations publiques, les placements, la valeur nette du logement, l'accès au crédit et leur pouvoir de dépense en tant que consommateurs.*

(Groupe de travail sur la littératie financière. 2009, p. 11)

À nos yeux, la littératie fiscale constitue donc une des composantes opérationnelles de la littératie financière. Afin de pouvoir prendre des décisions financières responsables, les citoyens doivent comprendre et être en mesure d'appréhender avec confiance les conséquences fiscales de leurs décisions. La littératie fiscale peut donc être définie comme *le fait de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en celles-ci nécessaires à la prise de décisions financières responsables sur le plan fiscal.*

La mesure objective des connaissances en matière de fiscalité peut être développée à partir de la mesure objective des composantes de la littératie financière, un aspect qui a été largement couvert par les chercheurs de ce domaine, contrairement à l'aspect subjectif. De façon analogue aux travaux dans ce domaine, nous avons identifié cinq champs de connaissance en matière de fiscalité :

¹⁰ Remund, D. L. (2010). Financial literacy explicated: The case for a clearer definition in an increasingly complex economy. *Journal of Consumer Affairs*, 44(2), 276–295.

- Les niveaux et la couverture de la taxation de la consommation;
- La couverture de l'imposition des revenus;
- Le concept de progressivité de l'impôt;
- Le fonctionnement des mesures fiscales préférentielles;
- La personnalisation de l'impôt sur le revenu.

Comme pour les outils de mesure de la littératie financière, plusieurs des composantes de la littératie fiscale renvoient implicitement à des compétences mathématiques de base, mais plusieurs d'entre elles sont également fondées sur des connaissances générales. Nous avons volontairement choisi d'exclure certains types de fiscalité comme celle qui concerne les propriétaires d'entreprises. Ce choix est motivé par le désir de produire des indicateurs universels applicables à la grande majorité des contribuables. Certaines de nos questions touchent néanmoins à la question de la planification à la retraite, un aspect de la fiscalité dont l'intérêt pourrait varier avec l'âge des contribuables. Une forte corrélation entre le succès à ces questions et l'âge des répondants soutiendrait l'hypothèse intuitive voulant que les contribuables développent principalement des connaissances et des compétences qui sont directement liées à leur situation.

Tout comme pour la littératie financière, la littératie fiscale ne repose pas que sur des connaissances abstraites, il s'agit d'une capacité qui repose sur le fait de détenir des connaissances, de savoir comment les appliquer dans un contexte réel et d'avoir la confiance de le faire.

Nous avons donc également choisi d'observer la confiance des contribuables envers leurs connaissances à l'aide de trois indicateurs :

- La compétence personnelle perçue en matière de fiscalité;
- Les comportements personnels en matière de production de déclaration d'impôt;
- La consultation de médias sur des sujets concernant la fiscalité.

La combinaison de ces éléments subjectifs et objectifs nous semble permettre d'aborder la question de la littératie fiscale avec des outils complets, simples et relativement faciles à transposer à d'autres contextes.

2.3 HYPOTHÈSES

Plusieurs propositions concernant la littératie financière peuvent être testées dans le cas plus précis de la littératie fiscale. Les liens entre le genre, l'âge, le degré de scolarité

et la littératie fiscale nous semblent la première pierre à retourner. Lusardi et Mitchell¹¹ font remarquer une différence importante et presque universelle entre hommes et femmes, au détriment de ces dernières. Le degré de scolarité semble quant à lui être fortement associé à une littératie financière plus élevée. Il peut ensuite être intéressant d'observer l'effet du revenu sur cette littératie fiscale.

¹¹ 2011. Op. Cit. p. 503-504

3 APPROCHE PAR SONDAGE SUR LA LITTÉRATIE FISCALE

La présente section est organisée de la façon suivante :

1. La présentation du sondage et du profil des 1 000 répondants.
2. Les questions portant sur la recherche d'information par les répondants. Dans ce cas, il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse.
3. Les questions portant sur les connaissances en matière d'impôts.
4. Les questions portant sur les connaissances en matière de taxes à la consommation.
5. Les questions portant sur le caractère progressif de l'impôt.
6. Les questions portant sur la confiance et les comportements des répondants par rapport à la fiscalité. Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse.

Pour chacune de ces questions, les résultats sont présentés ainsi :

- la question;
- la bonne réponse (le cas échéant);
- un graphique présentant le résultat global pour l'ensemble de la population;
- un tableau détaillant les réponses selon diverses caractéristiques;
- nos commentaires sur les résultats.

3.1 SONDAGE ET PROFIL DES RÉPONDANTS

Nous avons choisi de mesurer la littératie fiscale par le biais d'un sondage. Ces questions sur la littératie fiscale ont été administrées par la firme CROP dans le cadre d'un sondage omnibus. La collecte de données en ligne s'est déroulée du 15 au 18 octobre 2015 par le biais d'un panel web. Au total, 1 000 questionnaires ont été complétés. Un échantillon probabiliste de la même taille présenterait une marge d'erreur de 3 %. Les résultats présentés ont été arrondis à l'unité près pour refléter cette marge d'erreur, les totaux pourraient donc être différents de 100 % dans certains tableaux.

Les résultats ont été pondérés afin de refléter la distribution de la population adulte du Québec selon le genre, l'âge, la région de résidence, la langue maternelle et le niveau de scolarité des répondants. De plus, une série de questions tirées d'une étude annuelle Panorama de CROP portant sur les valeurs ont été ajoutées au questionnaire. Ceci permet de pondérer l'échantillon en fonction des valeurs personnelles des répondants à partir d'un échantillon probabiliste.

Tableau 1 : Profil des répondants

Répartition selon le genre		Scolarité	
Hommes	49 %	Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	42 %
Femmes	51 %	Diplôme d'études collégiales	28 %
Revenu familial		Diplôme d'études universitaires	30 %
Moins de 20 000 \$	11 %	Répartition selon l'âge	
20 000 \$ à 39 999 \$	19 %	Entre 18 et 24 ans	11 %
40 000 \$ à 59 999 \$	21 %	Entre 25 et 34 ans	16 %
60 000 \$ à 79 999 \$	15 %	Entre 35 et 44 ans	16 %
80 000 \$ à 99 999 \$	10 %	Entre 45 et 54 ans	20 %
100 000 \$ à 150 000 \$	8 %	Entre 55 et 64 ans	17 %
Plus de 150 000 \$	3 %	65 ans et plus	20 %
Je préfère ne pas répondre.	12 %		

3.2 QUESTIONS PORTANT SUR LA RECHERCHE D'INFORMATION FISCALE

Les quatre premières questions portent sur les moyens employés par les Québécois pour s'informer en matière de fiscalité et sur le degré d'utilisation de ceux-ci.

1- EN VUE DE VOUS INFORMER EN MATIÈRE DE FISCALITÉ, CONSULTEZ-VOUS DES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION OU DE RADIO DÉDIÉES AUX QUESTIONS ÉCONOMIQUES OU FINANCIÈRES?

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

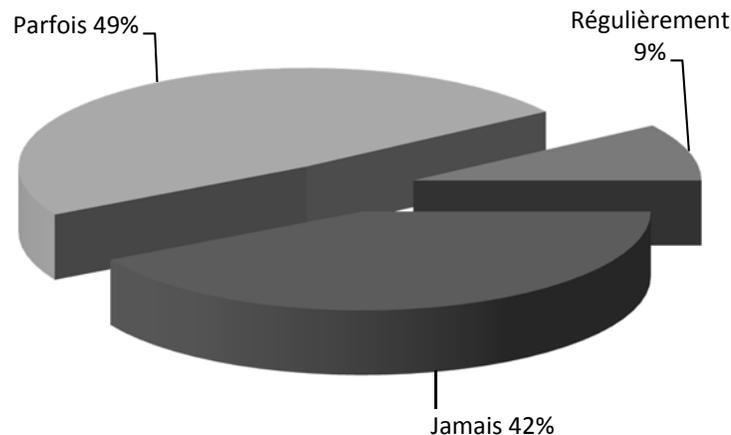


Tableau 2 : Émissions dédiées, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	Jamais	Parfois	Régulièrement
Répartition selon le genre			
Hommes	38	49	13
Femmes	46	48	6
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	67	33	0
Entre 25 et 34 ans	53	38	9
Entre 35 et 44 ans	45	50	6
Entre 45 et 54 ans	36	53	12
Entre 55 et 64 ans	36	49	15
65 ans et plus	29	61	11
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	58	38	4
20 000 \$ à 39 999 \$	50	44	5
40 000 \$ à 59 999 \$	44	48	8
60 000 \$ à 79 999 \$	29	57	14
80 000 \$ à 99 999 \$	38	42	20
100 000 \$ à 150 000 \$	35	54	11
Plus de 150 000 \$	30	63	7
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	45	48	7
Diplôme d'études collégiales	45	45	11
Diplôme d'études universitaires	34	53	12

2- EN VUE DE VOUS INFORMER EN MATIÈRE DE FISCALITÉ, CONSULTEZ-VOUS DES CHRONIQUES PORTANT SUR L'ÉCONOMIE OU LA FINANCE DANS LES MÉDIAS GÉNÉRALISTES?

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

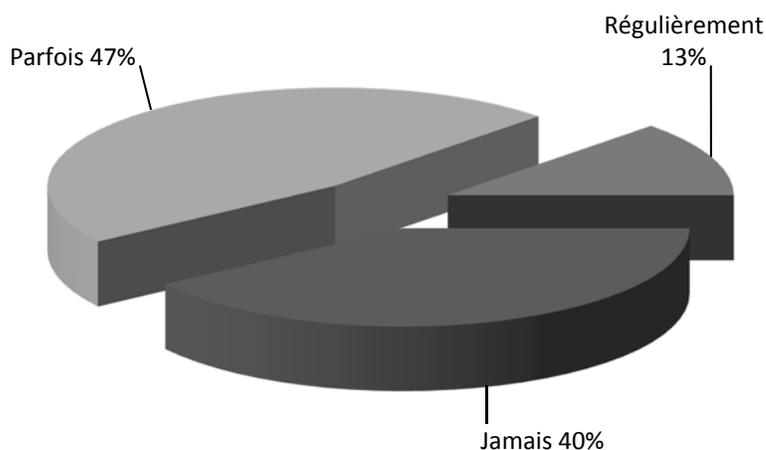


Tableau 3 : Chroniques, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	Jamais	Parfois	Régulièrement
Répartition selon le genre			
Hommes	35	51	14
Femmes	45	43	11
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	61	35	3
Entre 25 et 34 ans	43	49	8
Entre 35 et 44 ans	42	48	10
Entre 45 et 54 ans	38	52	10
Entre 55 et 64 ans	42	41	17
65 ans et plus	26	52	22
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	56	36	8
20 000 \$ à 39 999 \$	49	46	4
40 000 \$ à 59 999 \$	40	45	16
60 000 \$ à 79 999 \$	32	53	14
80 000 \$ à 99 999 \$	31	42	27
100 000 \$ à 150 000 \$	28	62	11
Plus de 150 000 \$	12	66	23
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	52	40	8
Diplôme d'études collégiales	39	45	16
Diplôme d'études universitaires	26	59	16

3- EN VUE DE VOUS INFORMER EN MATIÈRE DE FISCALITÉ, CONSULTEZ-VOUS DES BLOGUES, PAGES OU PROFILS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX PORTANT SUR L'ÉCONOMIE OU LA FINANCE?

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

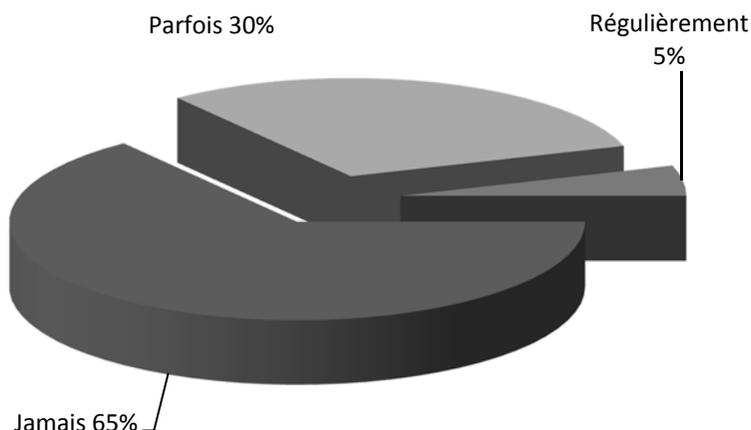


Tableau 4 : Blogues ou réseaux sociaux, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	Jamais	Parfois	Régulièrement
Répartition selon le genre			
Hommes	62	33	5
Femmes	68	28	5
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	77	22	1
Entre 25 et 34 ans	60	33	8
Entre 35 et 44 ans	58	37	5
Entre 45 et 54 ans	67	30	3
Entre 55 et 64 ans	66	32	3
65 ans et plus	64	27	9
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	66	28	6
20 000 \$ à 39 999 \$	73	25	2
40 000 \$ à 59 999 \$	67	30	3
60 000 \$ à 79 999 \$	63	30	7
80 000 \$ à 99 999 \$	51	36	13
100 000 \$ à 150 000 \$	66	30	5
Plus de 150 000 \$	60	34	6
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	70	26	4
Diplôme d'études collégiales	61	32	7
Diplôme d'études universitaires	60	35	5

**4- EN VUE DE VOUS INFORMER EN MATIÈRE DE FISCALITÉ, CONSULTEZ-VOUS LA DOCUMENTATION
OU LES SITES WEB OFFICIELS DES GOUVERNEMENTS CONCERNANT L'ÉCONOMIE OU LA FISCALITÉ?**

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

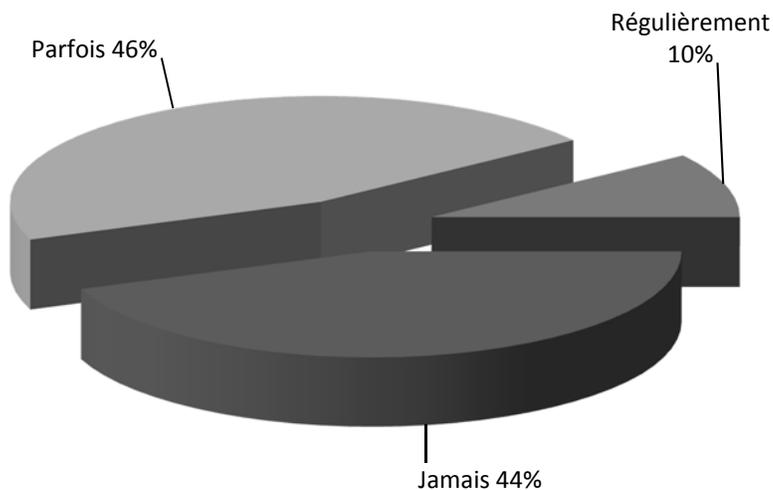


Tableau 5 : Sources officielles, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	Jamais	Parfois	Régulièrement
Répartition selon le genre			
Hommes	44	46	10
Femmes	44	46	10
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	68	30	2
Entre 25 et 34 ans	49	40	11
Entre 35 et 44 ans	49	45	6
Entre 45 et 54 ans	43	48	9
Entre 55 et 64 ans	40	50	11
65 ans et plus	29	54	17
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	57	39	3
20 000 \$ à 39 999 \$	55	36	9
40 000 \$ à 59 999 \$	39	54	8
60 000 \$ à 79 999 \$	43	43	13
80 000 \$ à 99 999 \$	28	49	23
100 000 \$ à 150 000 \$	32	59	9
Plus de 150 000 \$	42	49	9
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	52	42	6
Diplôme d'études collégiales	44	43	13
Diplôme d'études universitaires	33	54	12

Les données sur la consultation des différentes sources d'information en lien avec la fiscalité montrent qu'une portion importante des Québécois ne consulte jamais plusieurs de ces sources et qu'une faible proportion les consulte de façon régulière. Les données détaillées par groupe sociodémographique montrent une plus forte propension à ne jamais consulter une source lorsque les revenus sont plus faibles, l'âge moins élevé et dans le cas des femmes par rapport aux hommes. On note de fortes différences dans la proportion des répondants affirmant ne jamais consulter de chroniques sur l'économie et la finance ou en consulter fréquemment, en fonction de l'âge (de 61 à 26 % et de 3 à 22 %) ainsi qu'en fonction du revenu (de 56 à 12 % et de 8 à 23 %) et du niveau de scolarité (de 52 à 26 % et de 8 à 16 %). Il est également à noter qu'il n'y a pas de différence significative entre hommes et femmes quant à la consultation des sources d'information officielles, mais que celle-ci varie en fonction de l'âge (de 68 % des personnes de moins de 25 ans affirmant ne jamais les consulter à 29 % de celles de 65 ans ou plus), du revenu (de 57 % à 42 % des personnes affirmant ne jamais les consulter) et de la scolarité (de 52 à 33 %).

3.3 QUESTIONS PORTANT SUR LES CONNAISSANCES EN MATIÈRE D'IMPÔTS

Les six questions suivantes visent à mesurer les connaissances des répondants en ce qui concerne la couverture et les exemptions au régime de l'impôt sur le revenu. Ils doivent indiquer si les éléments ci-dessous sont imposables ou non :

- Retrait d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) autrement que pour des études ou l'achat d'une première maison ;
- Retrait d'un compte d'épargne libre d'impôt (CELI);
- Prestation d'assurance-emploi ;
- Gain à la loterie ;
- Pension alimentaire reçue pour un enfant (après 1997);
- Gain en capital découlant de la vente de sa résidence principale.

5- SELON VOUS, LE RETRAIT D'UN REER AUTREMENT QUE POUR DES ÉTUDES OU L'ACHAT D'UNE PREMIÈRE MAISON EST-IL IMPOSABLE OU NON IMPOSABLE? BONNE RÉPONSE : IMPOSABLE.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

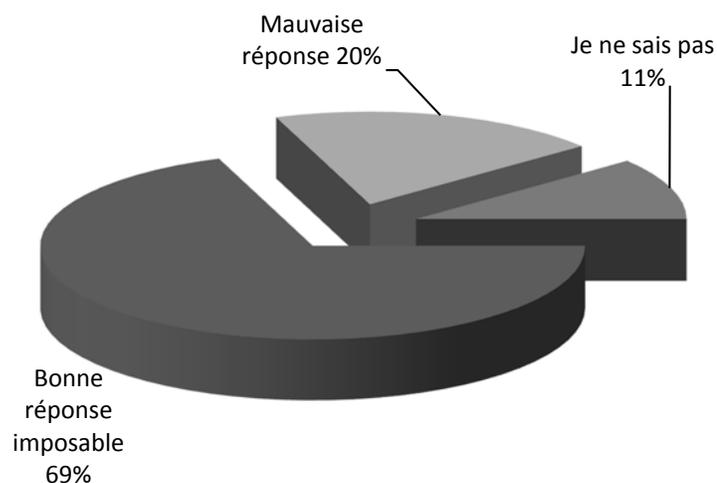


Tableau 6 : Retrait d'un REER, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	Imposable	Mauvaise réponse	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	69	19	12
Femmes	70	21	10
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	37	26	37
Entre 25 et 34 ans	61	30	9
Entre 35 et 44 ans	65	26	10
Entre 45 et 54 ans	76	16	9
Entre 55 et 64 ans	79	14	6
65 ans et plus	83	12	5
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	36	33	31
20 000 \$ à 39 999 \$	73	18	10
40 000 \$ à 59 999 \$	72	21	7
60 000 \$ à 79 999 \$	77	19	4
80 000 \$ à 99 999 \$	75	17	9
100 000 \$ à 150 000 \$	82	16	2
Plus de 150 000 \$	82	10	8
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	61	20	19
Diplôme d'études collégiales	75	19	6
Diplôme d'études universitaires	76	19	4

6- SELON VOUS, LE RETRAIT D'UN COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CELI) EST-IL IMPOSABLE OU NON IMPOSABLE? BONNE RÉPONSE : NON IMPOSABLE.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

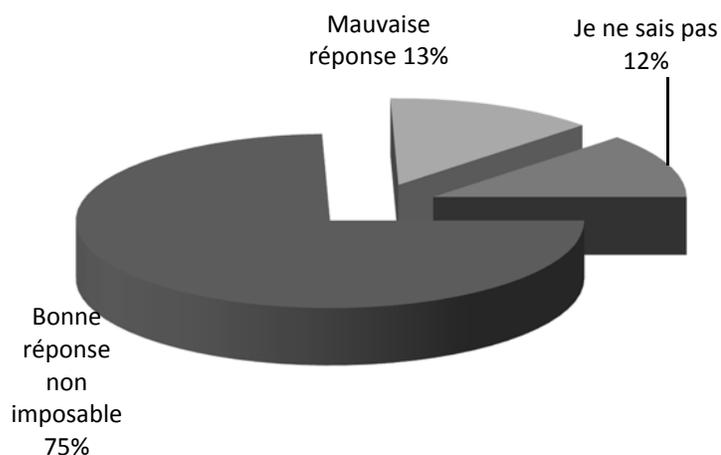


Tableau 7 : Retrait d'un CELI, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	Non imposable	Mauvaise réponse	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	76	11	14
Femmes	73	16	11
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	55	8	38
Entre 25 et 34 ans	73	11	17
Entre 35 et 44 ans	75	17	8
Entre 45 et 54 ans	75	16	9
Entre 55 et 64 ans	81	11	8
65 ans et plus	80	15	4
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	65	3	32
20 000 \$ à 39 999 \$	71	17	12
40 000 \$ à 59 999 \$	81	12	7
60 000 \$ à 79 999 \$	85	12	4
80 000 \$ à 99 999 \$	83	11	6
100 000 \$ à 150 000 \$	78	17	5
Plus de 150 000 \$	69	18	13
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	69	12	19
Diplôme d'études collégiales	79	13	8
Diplôme d'études universitaires	78	16	6

7- SELON VOUS, LES PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI SONT-ELLES IMPOSABLES OU NON IMPOSABLES? BONNE RÉPONSE : IMPOSABLES.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

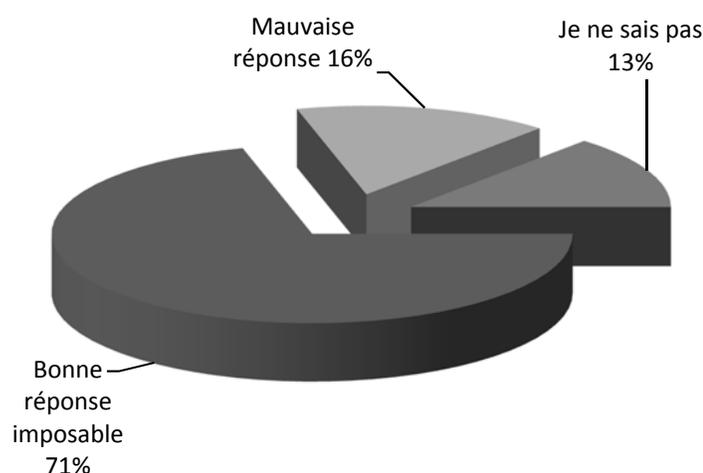
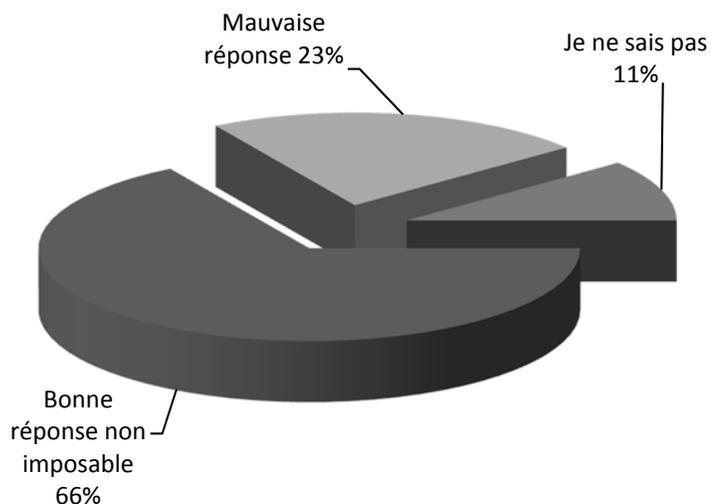


Tableau 8 : Prestations d'AE résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	Imposable	Mauvaise réponse	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	71	13	16
Femmes	70	18	12
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	48	15	37
Entre 25 et 34 ans	67	17	16
Entre 35 et 44 ans	65	25	11
Entre 45 et 54 ans	74	16	10
Entre 55 et 64 ans	77	14	9
65 ans et plus	82	10	8
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	36	41	23
20 000 \$ à 39 999 \$	79	12	9
40 000 \$ à 59 999 \$	76	15	9
60 000 \$ à 79 999 \$	71	15	14
80 000 \$ à 99 999 \$	76	11	13
100 000 \$ à 150 000 \$	85	9	7
Plus de 150 000 \$	84	5	11
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	66	16	18
Diplôme d'études collégiales	75	15	10
Diplôme d'études universitaires	73	16	11

8- SELON VOUS, LES GAINS À LA LOTERIE SONT-ILS IMPOSABLES OU NON IMPOSABLES?**BONNE RÉPONSE : NON IMPOSABLES.****Résultat pour l'ensemble de l'échantillon****Tableau 9 : Gains à la loterie, résultat selon diverses caractéristiques (en %)**

	Non imposable	Mauvaise réponse	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	73	16	11
Femmes	60	29	11
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	35	28	37
Entre 25 et 34 ans	53	37	10
Entre 35 et 44 ans	63	29	9
Entre 45 et 54 ans	68	25	7
Entre 55 et 64 ans	80	13	8
65 ans et plus	84	11	5
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	49	27	24
20 000 \$ à 39 999 \$	65	25	11
40 000 \$ à 59 999 \$	67	25	8
60 000 \$ à 79 999 \$	77	20	4
80 000 \$ à 99 999 \$	73	21	7
100 000 \$ à 150 000 \$	73	23	4
Plus de 150 000 \$	83	14	3
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	62	21	17
Diplôme d'études collégiales	69	25	6
Diplôme d'études universitaires	70	24	6

9- SELON VOUS, LES PENSIONS ALIMENTAIRES REÇUES POUR UN ENFANT SONT-ELLES IMPOSABLES OU NON IMPOSABLES? BONNE RÉPONSE : NON IMPOSABLES.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

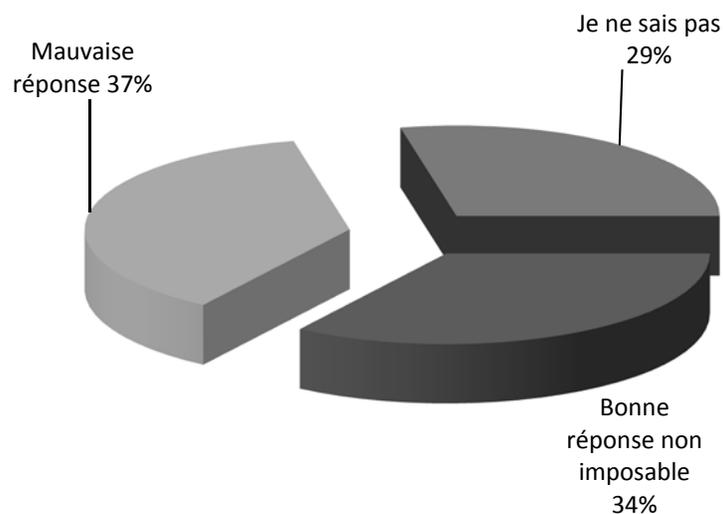


Tableau 10 : Pensions alimentaires reçues, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	Non imposable	Mauvaise réponse	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	33	37	30
Femmes	35	38	27
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	30	27	43
Entre 25 et 34 ans	31	34	35
Entre 35 et 44 ans	38	37	25
Entre 45 et 54 ans	42	34	24
Entre 55 et 64 ans	35	38	27
65 ans et plus	28	49	23
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	26	29	45
20 000 \$ à 39 999 \$	31	43	25
40 000 \$ à 59 999 \$	35	40	25
60 000 \$ à 79 999 \$	46	34	20
80 000 \$ à 99 999 \$	39	38	23
100 000 \$ à 150 000 \$	40	38	22
Plus de 150 000 \$	28	45	28
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	38	30	32
Diplôme d'études collégiales	32	41	27
Diplôme d'études universitaires	41	35	25

Une forte majorité des personnes sondées a correctement identifié lesquelles de ces sources de revenus sont imposables ou non, à l'exception notable des pensions alimentaires reçues. On note que les bonnes réponses sont plus fréquentes à mesure que l'âge des répondants augmente (de 55 à 80 % pour les retraités d'un CELI par exemple), sauf pour la question portant sur les pensions alimentaires (où les moins de 25 ans n'ont obtenu la bonne réponse que dans 30 % des cas et les plus âgés dans 28 % des cas). Le revenu est quant à lui associé à de meilleures réponses pour les questions portant sur les retraités d'un REER (de 36 % de succès pour les familles aux revenus inférieurs à 20 000 \$ à 82 % pour celles dont les revenus dépassent 150 000 \$), sur les prestations d'assurance-emploi (de 36 à 84 % pour les mêmes catégories de revenus) et sur les gains à la loterie (avec des taux de succès de 49 % et de 83 %, respectivement). Aucune tendance claire entre les genres ne se dessine, sauf en ce qui concerne les gains aux jeux de hasard (le taux de succès des hommes y est de 73 % contre 60 % pour les femmes). La non-imposition des pensions alimentaires semble généralement méconnue et aucune caractéristique ne semble jouer significativement sur cette méconnaissance.

**10- EST-IL VRAI QUE LES QUÉBÉCOIS NE SONT PAS IMPOSÉS SUR LE GAIN RÉALISÉ
LORS DE LA VENTE DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE? BONNE RÉPONSE : VRAI.**

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

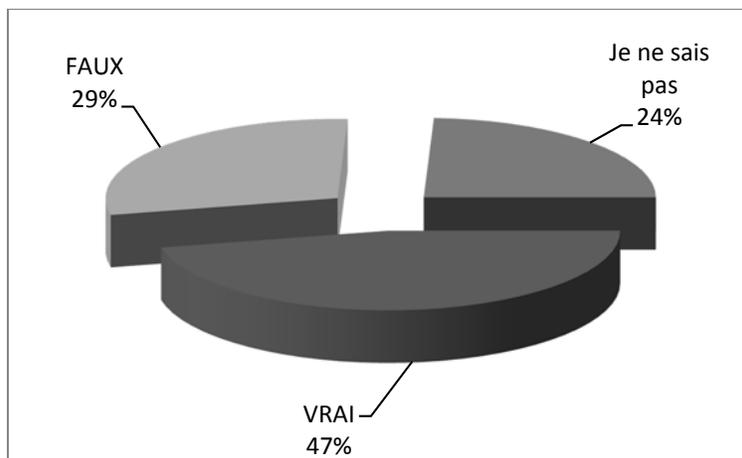


Tableau 11 : Gains sur vente de résidence, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	VRAI	FAUX	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	49	27	24
Femmes	45	31	25
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	21	31	47
Entre 25 et 34 ans	29	34	38
Entre 35 et 44 ans	44	32	24
Entre 45 et 54 ans	48	31	21
Entre 55 et 64 ans	57	27	16
65 ans et plus	68	21	11
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	16	33	52
20 000 \$ à 39 999 \$	42	35	23
40 000 \$ à 59 999 \$	49	28	23
60 000 \$ à 79 999 \$	60	25	15
80 000 \$ à 99 999 \$	58	22	21
100 000 \$ à 150 000 \$	62	28	10
Plus de 150 000 \$	79	15	6
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	39	33	28
Diplôme d'études collégiales	47	28	25
Diplôme d'études universitaires	58	24	18

Près de la moitié des répondants (47 %) ont identifié la bonne réponse. Ils sont légèrement plus nombreux à l'avoir fait chez les hommes (49 %) que chez les femmes (45 %), beaucoup plus chez les plus vieux (68 % chez les 65 ans et plus) que chez les plus jeunes (moins de 29 % chez les 34 ans et moins) et beaucoup plus chez les plus riches (79 % chez ceux dont les revenus sont supérieurs à 150 000 \$) que les plus pauvres (16 % chez les revenus inférieurs à 20 000 \$). Le nombre de répondants à affirmer ne pas connaître la réponse est ici beaucoup plus fort, avec près du quart de l'ensemble des répondants, mais il atteint plus de la moitié des personnes gagnant moins de 20 000 \$ (52 %). La probabilité de répondre ainsi suit une tendance directement inverse à celle que l'on observe pour le fait de répondre correctement par rapport à l'âge, le genre ou le revenu.

3.4 QUESTIONS PORTANT SUR LES CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE TAXES À LA CONSOMMATION

Les sept questions suivantes visent à mesurer les connaissances des Québécois concernant le niveau et la couverture de la taxe de vente du Québec (TVQ) et de la taxe sur les produits et services (TPS).

11- À L'ACHAT D'UN SAC DE POMMES DE TERRE, LAQUELLE OU LESQUELLES DES TAXES À LA CONSOMMATION S'APPLIQUENT? BONNE RÉPONSE : AUCUNE DES TAXES NE S'APPLIQUE.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

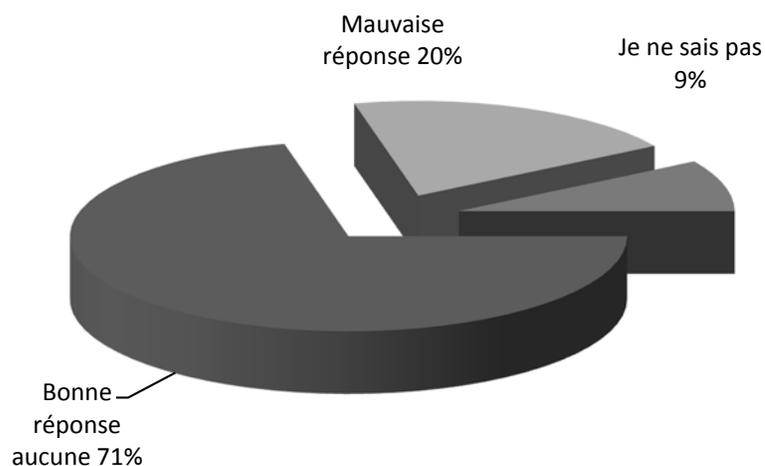


Tableau 12 : Sac de pommes de terre, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	Aucune taxe	Mauvaise réponse	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	65	25	10
Femmes	77	15	7
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	37	40	23
Entre 25 et 34 ans	74	18	8
Entre 35 et 44 ans	73	19	8
Entre 45 et 54 ans	73	18	9
Entre 55 et 64 ans	80	14	5
65 ans et plus	76	19	5
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	48	37	15
20 000 \$ à 39 999 \$	73	19	8
40 000 \$ à 59 999 \$	73	21	6
60 000 \$ à 79 999 \$	77	18	5
80 000 \$ à 99 999 \$	77	18	5
100 000 \$ à 150 000 \$	82	14	4
Plus de 150 000 \$	64	15	21
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	65	20	15
Diplôme d'études collégiales	78	19	3
Diplôme d'études universitaires	74	20	6

12- À L'ACHAT D'UN REPAS AU RESTAURANT, LAQUELLE OU LESQUELLES DES TAXES À LA CONSOMMATION S'APPLIQUENT? BONNE RÉPONSE : LA TPS ET LA TVQ S'APPLIQUENT.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

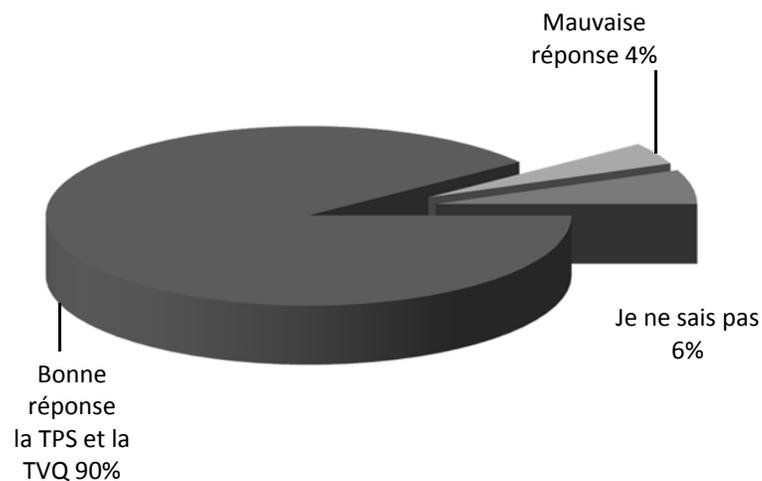


Tableau 13 : Repas au restaurant, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	TVQ et TPS	Mauvaise réponse	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	86	6	8
Femmes	94	2	5
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	58	20	22
Entre 25 et 34 ans	89	3	8
Entre 35 et 44 ans	95	1	4
Entre 45 et 54 ans	91	3	6
Entre 55 et 64 ans	96	1	3
65 ans et plus	98	2	1
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	74	14	12
20 000 \$ à 39 999 \$	90	5	6
40 000 \$ à 59 999 \$	92	3	6
60 000 \$ à 79 999 \$	100	1	0
80 000 \$ à 99 999 \$	91	6	3
100 000 \$ à 150 000 \$	96	2	2
Plus de 150 000 \$	88	2	11
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	82	7	12
Diplôme d'études collégiales	96	3	2
Diplôme d'études universitaires	96	1	3

13- À L'ACHAT D'UN CHANDAIL, LAQUELLE OU LESQUELLES DES TAXES À LA CONSOMMATION S'APPLIQUENT? BONNE RÉPONSE : LA TPS ET LA TVQ S'APPLIQUENT.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

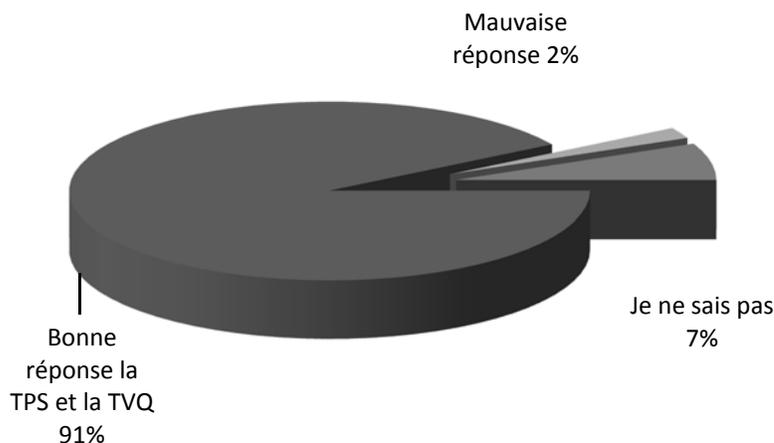


Tableau 14 : Chandail, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	TVQ et TPS	Mauvaise réponse	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	90	3	8
Femmes	93	2	5
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	77	0	23
Entre 25 et 34 ans	92	1	7
Entre 35 et 44 ans	94	2	4
Entre 45 et 54 ans	92	2	6
Entre 55 et 64 ans	94	2	4
65 ans et plus	93	5	2
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	82	5	13
20 000 \$ à 39 999 \$	90	5	6
40 000 \$ à 59 999 \$	95	1	5
60 000 \$ à 79 999 \$	99	1	0
80 000 \$ à 99 999 \$	94	2	4
100 000 \$ à 150 000 \$	96	2	2
Plus de 150 000 \$	84	0	16
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	85	3	12
Diplôme d'études collégiales	96	2	2
Diplôme d'études universitaires	95	1	4

14- À L'ACHAT D'UN ROMAN POLICIER, LAQUELLE OU LESQUELLES DES TAXES À LA CONSOMMATION S'APPLIQUENT? BONNE RÉPONSE : LA TPS S'APPLIQUE, MAIS PAS LA TVQ.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

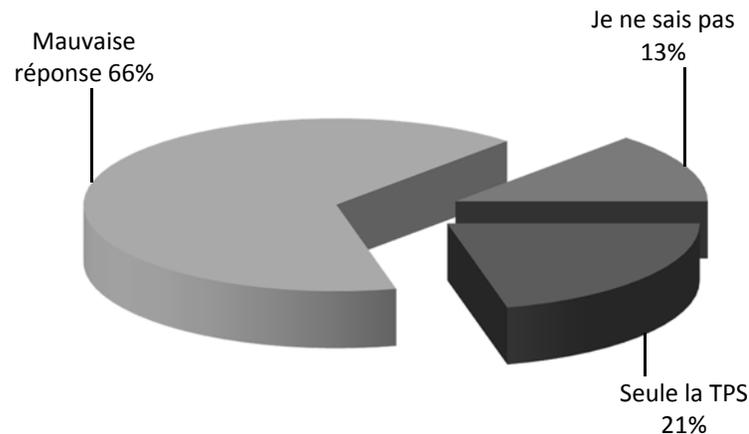


Tableau 15 : Roman policier, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	TPS seulement	Mauvaise réponse	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	23	63	14
Femmes	20	68	12
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	26	50	24
Entre 25 et 34 ans	12	79	10
Entre 35 et 44 ans	22	66	12
Entre 45 et 54 ans	21	67	13
Entre 55 et 64 ans	19	68	13
65 ans et plus	28	61	11
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	21	58	22
20 000 \$ à 39 999 \$	27	63	10
40 000 \$ à 59 999 \$	17	70	13
60 000 \$ à 79 999 \$	22	71	7
80 000 \$ à 99 999 \$	17	74	9
100 000 \$ à 150 000 \$	38	55	7
Plus de 150 000 \$	11	70	19
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	16	63	21
Diplôme d'études collégiales	22	72	6
Diplôme d'études universitaires	27	64	9

15- À L'ACHAT D'UN EXAMEN CHEZ LE DENTISTE, LAQUELLE OU LESQUELLES DES TAXES À LA CONSOMMATION S'APPLIQUENT? BONNE RÉPONSE : AUCUNE DES TAXES NE S'APPLIQUE.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

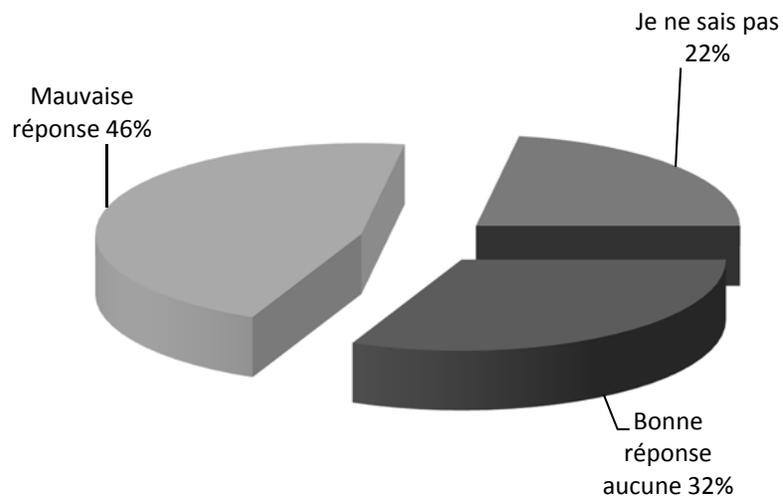


Tableau 16 : Examen chez le dentiste, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	Aucune taxe	Mauvaise réponse	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	31	48	21
Femmes	32	44	24
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	18	41	42
Entre 25 et 34 ans	17	55	28
Entre 35 et 44 ans	23	58	19
Entre 45 et 54 ans	32	45	24
Entre 55 et 64 ans	39	45	16
65 ans et plus	51	34	15
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	24	46	31
20 000 \$ à 39 999 \$	25	60	16
40 000 \$ à 59 999 \$	34	44	22
60 000 \$ à 79 999 \$	33	50	17
80 000 \$ à 99 999 \$	36	40	23
100 000 \$ à 150 000 \$	27	54	20
Plus de 150 000 \$	52	16	32
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	28	45	27
Diplôme d'études collégiales	31	48	20
Diplôme d'études universitaires	37	45	18

Le degré de succès aux questions portant sur le régime des taxes à la consommation dépend fortement des biens ou services en question : il est très élevé pour les biens ou services de consommation courante (pommes de terre avec 71 %, repas au restaurant avec 90 % et le chandail avec un taux de succès de 91 %), mais très faible pour des biens et services qui sont achetés de façon moins fréquente (le roman policier pour lequel 66 % des répondants ont fait fausse route et l'examen chez le dentiste, réussi par seulement 32 % des répondants). On peut observer que les femmes ont un taux de succès plus élevé que les hommes pour les trois questions les mieux réussies (77, 94 et 93 % contre 65, 86, et 90 %) et que l'âge semble être associé à un meilleur taux de réussite à la question portant sur le repas au restaurant (de 58 % pour les moins de 25 ans à 98 % pour les 65 ans et plus) et à celle portant sur l'examen chez le dentiste (allant de 18 % à 51 % de réussite pour les mêmes groupes d'âge). Le niveau de scolarité semble lié à un plus fort taux de réussite aux questions portant sur l'examen chez le dentiste (28 % pour les diplômés du secondaire ou moins et 37 % pour les diplômés universitaires) et sur le roman policier (de 16 % à 27 %).

16- QUELS SONT LES TAUX APPROXIMATIFS DE LA TPS ET DE LA TVQ? BONNE RÉPONSE : 5% POUR LA TPS ET 9,975% POUR LA TVQ.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

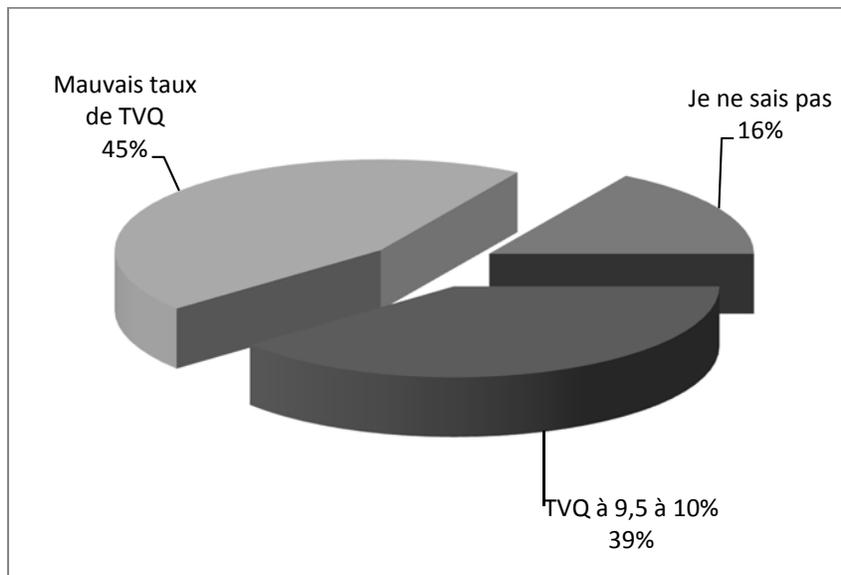
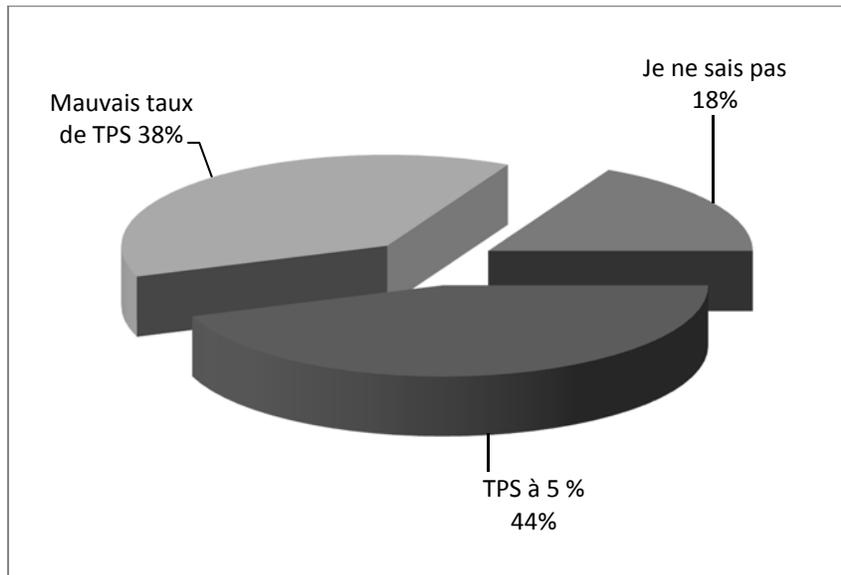


Tableau 17 : Taux des taxes, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	TPS à 5 %	Mauvais taux de TPS	Je ne sais pas	TVQ à 9,5 à 10%	Mauvais taux de TVQ	Je ne sais pas
Répartition selon le genre						
Hommes	48	35	17	42	43	15
Femmes	41	41	18	36	47	18
Répartition selon l'âge						
Entre 18 et 24 ans	8	49	44	5	50	45
Entre 25 et 34 ans	42	39	19	36	46	19
Entre 35 et 44 ans	49	38	13	39	48	13
Entre 45 et 54 ans	42	41	17	43	46	11
Entre 55 et 64 ans	61	32	8	51	42	7
65 ans et plus	52	33	15	45	39	16
Revenu familial						
Moins de 20 000 \$	28	24	48	20	33	47
20 000 \$ à 39 999 \$	34	51	15	35	49	16
40 000 \$ à 59 999 \$	45	41	15	40	47	14
60 000 \$ à 79 999 \$	60	26	14	46	45	10
80 000 \$ à 99 999 \$	56	36	8	44	49	7
100 000 \$ à 150 000 \$	66	31	3	60	37	3
Plus de 150 000 \$	48	49	3	55	42	3
Scolarité						
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	36	38	26	31	44	25
Diplôme d'études collégiales	52	37	12	43	45	12
Diplôme d'études universitaires	50	39	11	46	45	9

Entre 39 et 44 % des répondants ont correctement identifié le niveau de chacune des deux taxes à la consommation appliquées au Québec. Une fourchette de valeurs comprises entre 9,5 et 10 % a été admise pour la TVQ en raison de son taux non entier et de changements récents dans la façon dont elle interagit avec la TPS¹². Les résultats sont tout de même plus faibles pour celle-ci que pour la TPS. Ici encore, les hommes font généralement mieux que les femmes, les plus âgés mieux que les plus jeunes ainsi que les mieux nantis, quoique la tendance est moins claire dans ce cas. Il est à noter qu'environ 16 % des répondants ont indiqué des taux de TPS et de TVQ qui correspondaient au véritable taux combiné (compris entre 14,5 et 15 %, soit une fourchette comparable à celle allouée pour la TVQ) tout en ayant indiqué un taux erroné pour au moins une de ces deux taxes individuellement.

3.5 QUESTIONS PORTANT SUR LE CARACTÈRE PROGRESSIF DE L'IMPÔT

Les questions suivantes visent à mesurer le niveau de connaissance des répondants quant à la nature progressive de l'impôt sur le revenu et sur les effets de cette progressivité.

¹² Depuis 2013, le taux de la TVQ est de 9,975%. Il était de 9,5% en 2012, cependant ce taux de 9,5% s'appliquait sur la valeur du bien ou du service en incluant la TPS alors que le taux de 9,975% s'applique uniquement sur la valeur du bien ou du service en excluant la TPS. Dans les faits, le taux combiné de la TPS-TVQ est demeuré inchangé à 14,975%. C'est donc dire que le taux de 9,5% sur la base incluant la TPS rapporte autant que le taux de 9,975% sur la base excluant la TPS.

17- EST-IL VRAI QUE TOUS LES CITOYENS PAIENT LE MÊME TAUX D'IMPOSITION SUR LEUR REVENU? BONNE RÉPONSE : FAUX.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

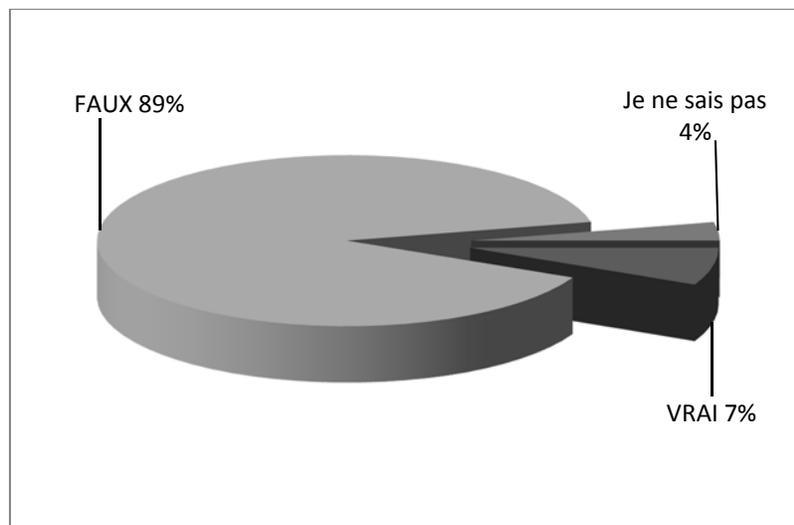


Tableau 18 : Même taux d'imposition, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	VRAI	FAUX	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	5	92	3
Femmes	9	87	4
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	3	90	7
Entre 25 et 34 ans	8	86	7
Entre 35 et 44 ans	6	90	4
Entre 45 et 54 ans	5	92	3
Entre 55 et 64 ans	8	90	1
65 ans et plus	12	87	1
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	14	78	8
20 000 \$ à 39 999 \$	11	85	5
40 000 \$ à 59 999 \$	7	90	4
60 000 \$ à 79 999 \$	3	96	1
80 000 \$ à 99 999 \$	6	93	1
100 000 \$ à 150 000 \$	3	98	0
Plus de 150 000 \$	2	96	3
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	11	83	6
Diplôme d'études collégiales	4	93	3
Diplôme d'études universitaires	4	95	1

Le taux d'imposition varie d'un individu à l'autre, en fonction de son revenu, mais également de ses différentes caractéristiques personnelles reconnues par le système fiscal telles que le fait d'être parent, en couple ou étudiant post-secondaire, par exemple¹³. Une très forte proportion des répondants a répondu correctement à cette question. Les hommes (92 %) répondent mieux que les femmes (87 %). Le taux de succès croît avec le revenu (78 % pour les revenus de moins de 20 000 \$ contre 93 % ou plus pour les revenus supérieurs à 60 000 \$). L'âge n'apparaît pas comme un facteur déterminant pour la bonne réponse à cette question.

¹³ Nous avons choisi de ne pas spécifier s'il s'agit du taux d'imposition moyen, effectif ou marginal. La réponse est identique peu importe la définition considérée, ce qui rendait la complexité additionnelle requise par l'emploi d'un terme plus technique superflue.

18- EST-IL VRAI QUE, LORSQUE VOUS COTISEZ 1000 \$ À UN RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE (REER), L'ÉCONOMIE D'IMPÔT QUE VOUS RÉALISEZ EST LA MÊME PEU IMPORTE VOTRE NIVEAU DE REVENU? BONNE RÉPONSE : FAUX.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

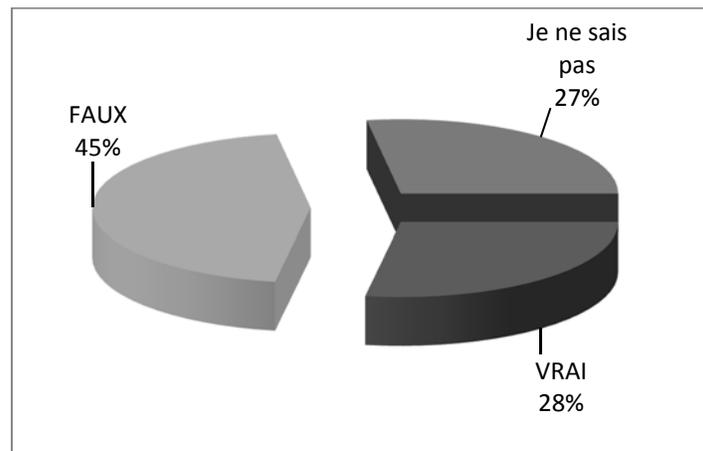


Tableau 19 : Déduction pour REER, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	VRAI	FAUX	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	25	50	25
Femmes	30	40	30
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	11	41	48
Entre 25 et 34 ans	19	50	30
Entre 35 et 44 ans	27	41	33
Entre 45 et 54 ans	30	46	24
Entre 55 et 64 ans	37	42	21
65 ans et plus	34	48	19
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	23	39	38
20 000 \$ à 39 999 \$	28	39	33
40 000 \$ à 59 999 \$	26	42	32
60 000 \$ à 79 999 \$	31	54	15
80 000 \$ à 99 999 \$	31	55	14
100 000 \$ à 150 000 \$	31	59	10
Plus de 150 000 \$	23	64	13
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	33	36	31
Diplôme d'études collégiales	25	49	25
Diplôme d'études universitaires	22	54	24

La déduction de la cotisation au REER a pour effet de réduire le revenu imposable du contribuable. Ainsi, compte tenu de la progressivité du barème d'imposition du revenu, plus le revenu est élevé, plus le taux d'imposition est élevé et plus l'économie d'impôt découlant de la déduction est grande. Ce sont 45 % des répondants qui ont correctement identifié l'effet d'une déduction de revenu découlant de la cotisation à un REER. Les hommes (50 %) ont mieux répondu que les femmes (40 %) et un revenu plus élevé semble clairement associé à un meilleur taux de succès (64 % pour les revenus supérieurs à 150 000 \$ contre 39 % pour les revenus inférieurs à 20 000 \$). Toutefois l'âge ne semble pas prédire de façon claire le degré de succès à cette question.

Ici aussi, la quantité de personnes affirmant ignorer la réponse dépasse le quart de l'échantillon, cette « ignorance » diminue fortement tant avec l'âge (48 % pour les 18 à 24 ans à 19 % pour les 65 ans et plus) qu'avec le revenu (38 % pour les revenus inférieurs à 20 000 \$ à 13 % pour les revenus supérieurs à 150 000 \$).

Questions s'appuyant sur un barème fictif

Les trois questions suivantes ont été posées accompagnées par un barème d'imposition fictif afin de simplifier les calculs à effectuer par les répondants. Il est à noter qu'une personne qui aurait basé ses réponses sur le véritable barème en vigueur aurait répondu de la même façon qu'avec celui-ci. Ces questions concernent les connaissances des Québécois sur le fonctionnement du système d'imposition, mais également leur compétence à appliquer ces connaissances à un exemple mathématiquement simple, mais réaliste. Voici les taux de ce barème simplifié :

Tranches de revenu imposable	Taux d'imposition
50 000 \$ ou moins.	25 %
Supérieur à 50 000 \$	50 %

19- EST-IL VRAI QUE SI VOTRE REVENU IMPOSABLE EST DE 100 000 \$, L'IMPÔT SUR LE REVENU S'ÉLÈVE À 50 000 \$? BONNE RÉPONSE : FAUX.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

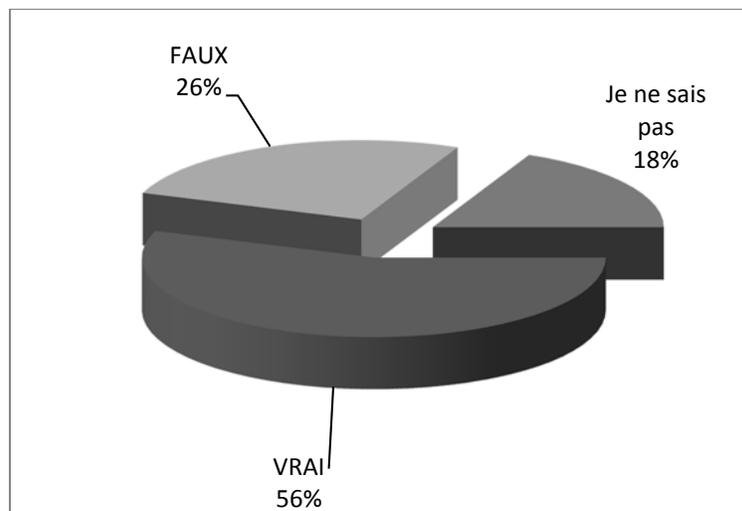


Tableau 20 : Taux d'imposition de 50 %, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	VRAI	FAUX	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	53	29	17
Femmes	58	23	19
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	70	6	25
Entre 25 et 34 ans	63	21	16
Entre 35 et 44 ans	56	21	23
Entre 45 et 54 ans	51	28	21
Entre 55 et 64 ans	49	39	12
65 ans et plus	51	34	15
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	51	17	32
20 000 \$ à 39 999 \$	58	19	23
40 000 \$ à 59 999 \$	59	28	13
60 000 \$ à 79 999 \$	61	28	11
80 000 \$ à 99 999 \$	49	41	10
100 000 \$ à 150 000 \$	55	35	10
Plus de 150 000 \$	66	28	6
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	51	22	27
Diplôme d'études collégiales	56	31	13
Diplôme d'études universitaires	61	28	11

Cette question, qui correspond à un stéréotype très répandu, n'a été réussie que par le quart des répondants. Le nombre de personnes ayant indiqué ne pas connaître la réponse est plus faible que pour les questions précédentes : non seulement plus de gens ne connaissaient pas la bonne réponse à cette question, mais ils sont moins nombreux à avoir douté de leur réponse. Les bonnes réponses sont plus fréquentes chez les hommes (29 %) que chez les femmes (23 %) et beaucoup plus chez les plus vieux (34 % chez les 65 ans et plus) que chez les plus jeunes (moins de 6 % chez les 18 à 24 ans). Quant à la relation avec le revenu familial, au-delà des revenus plus modestes qui répondent moins bien, on ne distingue pas de motif clair.

- 20- EST-IL VRAI QUE SI VOTRE REVENU IMPOSABLE AUGMENTE DE 10 000 \$, PASSANT DE 30 000 \$ À 40 000 \$, IL VOUS RESTERA 5 000 \$ DE PLUS EN POCHE APRÈS AVOIR PAYÉ VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU? BONNE RÉPONSE : FAUX.**

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

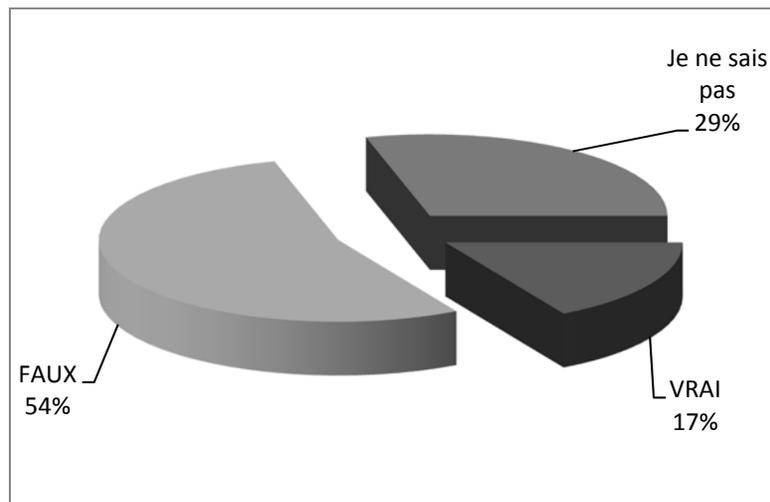


Tableau 21 : Taux d'imposition sur gain, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	VRAI	FAUX	Je ne sais pas
Répartition selon le genre			
Hommes	16	60	24
Femmes	17	49	34
Répartition selon l'âge			
Entre 18 et 24 ans	4	54	42
Entre 25 et 34 ans	25	52	24
Entre 35 et 44 ans	15	49	36
Entre 45 et 54 ans	19	51	30
Entre 55 et 64 ans	20	62	18
65 ans et plus	15	55	30
Revenu familial			
Moins de 20 000 \$	14	52	34
20 000 \$ à 39 999 \$	20	51	30
40 000 \$ à 59 999 \$	13	57	30
60 000 \$ à 79 999 \$	23	54	23
80 000 \$ à 99 999 \$	20	54	26
100 000 \$ à 150 000 \$	17	64	19
Plus de 150 000 \$	7	79	14
Scolarité			
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	18	42	41
Diplôme d'études collégiales	18	62	21
Diplôme d'études universitaires	15	64	21

Cette question a été réussie par plus de la moitié des répondants (54%) et la proportion de ceux-ci ayant indiqué ne pas connaître la bonne réponse s'élève à 29 %. Les hommes (60 %) ont mieux répondu que les femmes (49 %). En regard du revenu, il faut attendre pour des tranches de revenus au-delà de 100 000 \$ pour que le taux de bonnes réponses augmente significativement. Il n'existe pas de relation entre l'âge et le taux de bonnes réponses.

21- LE COUPLE A EST FORMÉ D'UNE PERSONNE DONT LE REVENU EST DE 100 000 \$ ET D'UNE AUTRE PERSONNE QUI N'A AUCUN REVENU. LE COUPLE B EST FORMÉ DE DEUX PERSONNES DONT LE REVENU PERSONNEL EST CHACUN DE 50 000 \$. CES COUPLES PAIERONT-ILS LE MÊME MONTANT D'IMPÔT OU L'UN DES DEUX EN PAIERA-T-IL PLUS QUE L'AUTRE? BONNE RÉPONSE : LE COUPLE A PAIERA PLUS D'IMPÔT.

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

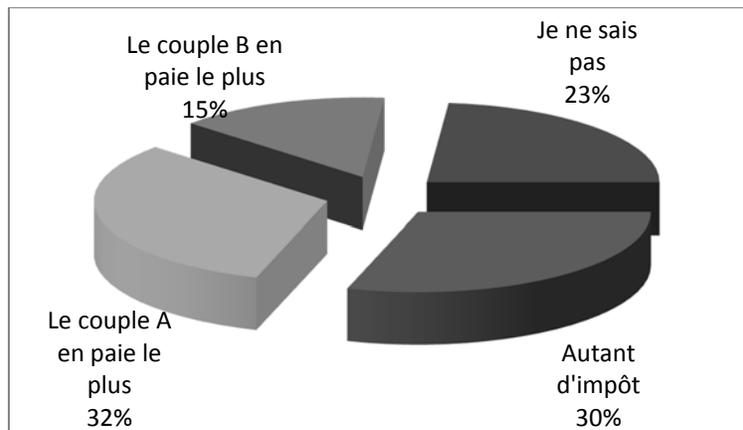


Tableau 22 : Fractionnement de revenu, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	Autant d'impôt	Le couple A en paie plus	Le couple B en paie le plus	Je ne sais pas
Répartition selon le genre				
Hommes	30	34	14	23
Femmes	30	30	16	24
Répartition selon l'âge				
Entre 18 et 24 ans	40	19	9	32
Entre 25 et 34 ans	37	28	20	16
Entre 35 et 44 ans	25	35	13	28
Entre 45 et 54 ans	28	32	11	29
Entre 55 et 64 ans	28	28	21	23
65 ans et plus	26	43	14	17
Revenu familial				
Moins de 20 000 \$	50	18	11	21
20 000 \$ à 39 999 \$	33	30	17	20
40 000 \$ à 59 999 \$	31	29	19	22
60 000 \$ à 79 999 \$	21	36	18	25
80 000 \$ à 99 999 \$	26	43	15	16
100 000 \$ à 150 000 \$	31	45	5	19
Plus de 150 000 \$	25	54	7	14
Scolarité				
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	30	23	16	31
Diplôme d'études collégiales	33	33	15	19
Diplôme d'études universitaires	27	43	13	17

Le taux de succès à cette dernière question, inspirée par le récent débat sur le fractionnement de revenu mis en place par le gouvernement fédéral, n'a été que de 32 % et près du quart (23 %) indiquait ne pas connaître la réponse. Il importe de noter que cette question présentait un choix de réponses de plus que les questions de type VRAI ou FAUX précédentes. Peut-être parce qu'ils bénéficient d'une mesure fiscale permettant de fractionner le revenu de retraite, le taux de bonnes réponses le plus élevé est obtenu chez les personnes de 65 ans et plus. Quant à la relation avec le revenu, les répondants aux revenus supérieurs à 150 000 \$ (54 %) sont plus de la moitié à bien répondre contre 18 % des personnes gagnant un revenu inférieur à 20 000 \$.

3.6 QUESTIONS PORTANT SUR LA CONFIANCE ET LES COMPORTEMENTS

22- DANS QUELLE MESURE CONNAISSEZ-VOUS LES MESURES FISCALES QUI VOUS TOUCHENT DIRECTEMENT?

Résultat pour l'ensemble de l'échantillon

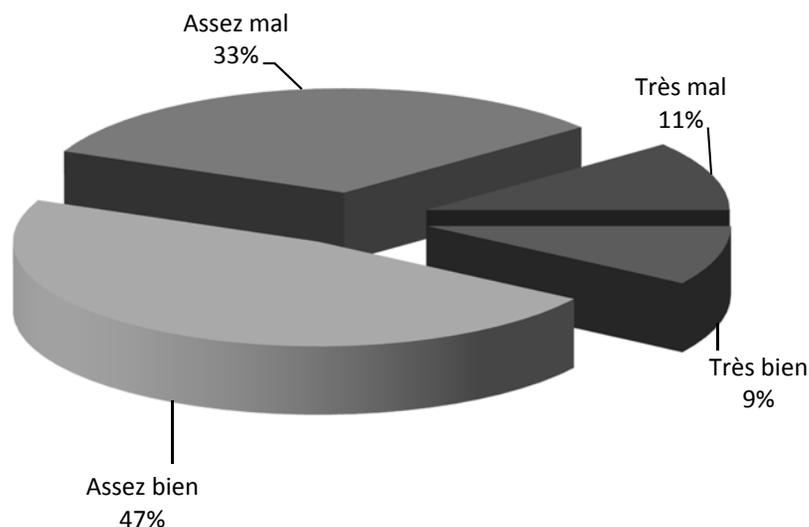
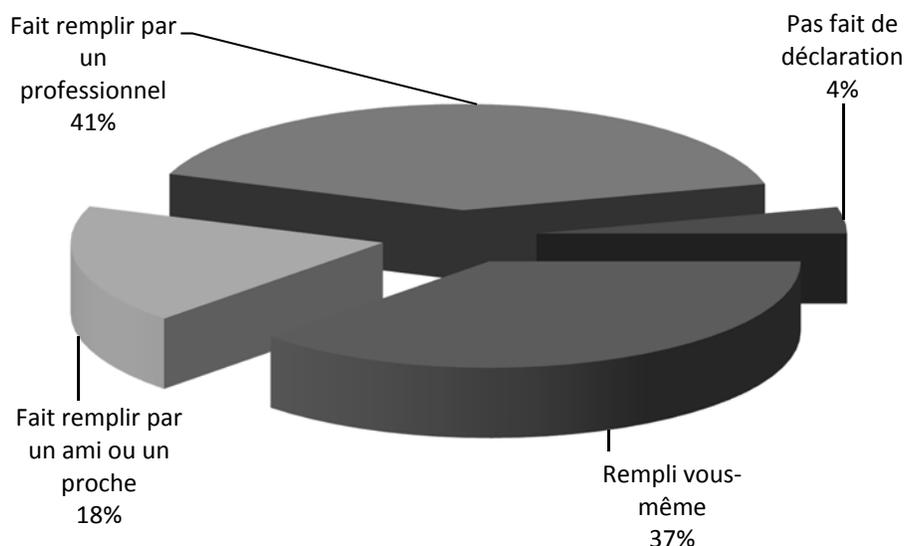


Tableau 23 : Connaissances auto-rapportées, résultat selon diverses caractéristiques (en %)

	Très bien	Assez bien	Assez mal	Très mal
Répartition selon le genre				
Hommes	11	49	33	6
Femmes	7	45	33	15
Répartition selon l'âge				
Entre 18 et 24 ans	9	26	53	11
Entre 25 et 34 ans	10	37	44	10
Entre 35 et 44 ans	7	43	33	16
Entre 45 et 54 ans	10	48	30	12
Entre 55 et 64 ans	9	62	23	7
65 ans et plus	9	58	24	9
Revenu familial				
Moins de 20 000 \$	6	40	38	15
20 000 \$ à 39 999 \$	5	45	36	14
40 000 \$ à 59 999 \$	8	47	36	9
60 000 \$ à 79 999 \$	12	54	25	9
80 000 \$ à 99 999 \$	18	47	28	8
100 000 \$ à 150 000 \$	13	54	29	4
Plus de 150 000 \$	7	58	25	11
Scolarité				
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	8	46	33	14
Diplôme d'études collégiales	9	41	41	10
Diplôme d'études universitaires	12	55	26	7

Un peu plus de la moitié des répondants (56%) affirment connaître assez bien ou très bien les mesures fiscales qui les concernent. Les hommes présentent des niveaux de connaissances auto-rapportées plus élevés que les femmes (61 % contre 53 %). Les plus jeunes sont beaucoup moins nombreux à prétendre connaître assez bien les mesures fiscales qui les touchent que les plus âgés (26 % pour les 18 à 24 ans contre 58 % pour les 65 ans et plus). On observe la tendance inverse pour les personnes affirmant ne pas bien connaître ces mesures. Les résultats sont plus ambigus pour les personnes affirmant connaître très bien ou très mal les mesures fiscales les affectant. Un motif similaire se dessine quant au niveau de revenu et de ces connaissances : les personnes plus fortunées sont plus nombreuses à affirmer les connaître assez bien (58 % pour les revenus de 150 000 \$ ou plus), les moins fortunées sont plus nombreuses à affirmer les connaître assez peu (38 % pour les revenus inférieurs à 20 000 \$) et la situation est moins claire aux extrêmes.

23- POUR LA DERNIÈRE ANNÉE FISCALE AVEZ-VOUS...**Résultat pour l'ensemble de l'échantillon****Tableau 24 : Déclaration de revenus, résultat selon diverses caractéristiques (en %)**

	Rempli vous-même	Fait remplir par un ami ou un proche	Fait remplir par un professionnel	Pas fait de déclaration
Répartition selon le genre				
Hommes	41	15	37	7
Femmes	34	22	44	1
Répartition selon l'âge				
Entre 18 et 24 ans	14	28	40	18
Entre 25 et 34 ans	32	26	38	5
Entre 35 et 44 ans	35	12	50	3
Entre 45 et 54 ans	41	17	39	3
Entre 55 et 64 ans	46	13	40	0
65 ans et plus	45	17	37	1
Revenu familial				
Moins de 20 000 \$	26	19	33	20
20 000 \$ à 39 999 \$	33	17	45	5
40 000 \$ à 59 999 \$	39	19	41	1
60 000 \$ à 79 999 \$	35	19	44	1
80 000 \$ à 99 999 \$	50	17	32	1
100 000 \$ à 150 000 \$	48	13	39	0
Plus de 150 000 \$	26	25	47	2
Scolarité				
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	30	16	48	7
Diplôme d'études collégiales	37	23	38	2
Diplôme d'études universitaires	48	18	32	2

Nos données montrent que seulement 37 % des Québécois remplissent eux-mêmes leur déclaration de revenus, que ce soit à la main ou avec l'aide d'un logiciel spécialisé. Une faible proportion de 4 % des personnes sondées ne remplissait pas de déclaration de revenus¹⁴. Les données détaillées montrent que les hommes (41 %) sont nettement plus nombreux à produire une déclaration eux-mêmes que les femmes (34 %), tout comme ils sont plus nombreux que celles-ci à ne pas en produire du tout (7 % contre 1 %). Pour des raisons différentes, ce sont les personnes aux situations de revenus aux extrêmes qui produisent le moins eux-mêmes leur déclaration (26 % pour les revenus de moins de 20 000 \$ et 26 % pour les revenus de 150 000 \$ et plus). Les seules autres tendances significatives que l'on peut observer quant à cette question sont que le fait de ne pas remplir de déclaration de revenus est fortement concentré chez les personnes à faibles revenus (20 % pour les revenus inférieurs à 20 000 \$) et chez les personnes plus jeunes (18 % pour les gens âgés de 18 à 24 ans).

4 ANALYSES

4.1 COMPILATION DES RÉSULTATS AUX QUESTIONS INDIVIDUELLES

Afin de synthétiser ces résultats, nous avons additionné le nombre de bonnes réponses par répondant pour obtenir une note pour chacune des sections ainsi que pour l'ensemble des questions de connaissances. Ces notes sont rapportées en pourcentage.

¹⁴ En 2014, Revenu Québec a traité environ 6,4 millions de déclarations de revenus et il y avait au Québec près de 6,7 millions d'adultes selon l'Institut de la Statistique du Québec, cette approximation révélerait un taux de non-déclaration de 4,5 %.

**Tableau 25 : Notes aux différentes sections, résultat selon diverses caractéristiques
(en %)**

	Note connaissances sur les impôts	Note connaissances sur la taxation	Note connaissances sur la progressivité	Note globale
Répartition selon le genre				
Hommes	62%	55%	53%	57%
Femmes	59%	56%	46%	54%
Répartition selon l'âge				
Entre 18 et 24 ans	38%	33%	42%	37%
Entre 25 et 34 ans	52%	52%	47%	51%
Entre 35 et 44 ans	58%	57%	47%	55%
Entre 45 et 54 ans	64%	56%	50%	57%
Entre 55 et 64 ans	68%	63%	52%	62%
65 ans et plus	71%	63%	53%	63%
Revenu familial				
Moins de 20 000 \$	38%	42%	41%	40%
20 000 \$ à 39 999 \$	60%	53%	45%	53%
40 000 \$ à 59 999 \$	63%	57%	49%	57%
60 000 \$ à 79 999 \$	69%	62%	54%	62%
80 000 \$ à 99 999 \$	67%	59%	57%	61%
100 000 \$ à 150 000 \$	70%	66%	60%	66%
Plus de 150 000\$	71%	57%	64%	64%
Scolarité				
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	54%	49%	41%	49%
Diplôme d'études collégiales	64%	60%	54%	60%
Diplôme d'études universitaires	65%	61%	57%	61%
Ensemble de la population				
	60%	56%	49%	55%

Ainsi, en comptabilisant l'ensemble du sondage, la note moyenne est de 55 %, soit un peu moins de 10 bonnes réponses sur 18. Il convient de souligner que 72 % des répondants ont obtenu 50 % ou plus. Par contre, seulement 11 % des répondants ont obtenu une note de 80 % ou plus. On peut observer, comme pour les réponses aux questions individuelles, que les hommes font légèrement mieux que les femmes (57 % contre 54 %). Les notes s'améliorent également avec l'âge, passant d'à peine 37 % pour les contribuables de 18 à 24 ans à 63 % pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

A priori, les résultats n'augmentent pas aussi clairement lorsque le revenu augmente. Cela dit, les résultats sont inférieurs à 50 % pour les contribuables dont le revenu familial est inférieur à 20 000 \$, alors qu'ils se situent au-dessus de 60 % pour les contribuables dont le revenu familial excède 60 000 \$. Qui plus est, aucun répondant avec un revenu familial de moins de 20 000 \$ n'a obtenu une note supérieure ou égale à 80 % alors que la proportion équivalente pour les personnes aux revenus supérieurs à 150 000 \$ est de 26 %.

La scolarité a un effet sur les résultats globaux : les répondants ayant un diplôme d'études primaires ou secondaires obtiennent une note de 52 %, la note augmente à 58 % avec des études collégiales et à 62 % avec des études universitaires.

On note une faible différence entre hommes et femmes pour la section portant sur les impôts (62 % contre 59 %) ainsi qu'une progression importante du taux de réussite en fonction de l'âge (grimant de 38 % à 71 %) et du revenu (également de 38 % à 71 %). Les résultats en matière de taxation sont pratiquement identiques pour les hommes et les femmes (55 et 56 %, respectivement) et progressent avec l'âge (de 33 % pour les plus jeunes à 63 % pour les plus âgés). Il est à noter qu'un écart beaucoup plus grand existe entre hommes et femmes quant à leurs connaissances en matière de progressivité de l'impôt (53 % contre 46 %) et que l'âge (42 % contre 53 %), le revenu familial (41 % contre 64 %) et le niveau de scolarité (41 % contre 57 %) affectent ce niveau de connaissances.

Ces résultats sont robustes à différentes méthodes d'addition : ils seraient similaires même si l'on donnait plus de poids aux questions ouvertes ou à celles par lesquelles on ne peut répondre que par VRAI ou FAUX et ils seraient également valides si on attribuait une partie des points aux personnes ayant indiqué ignorer la réponse plutôt que de commettre une erreur.

4.2 CONNAISSANCE MESURÉE ET RAPPORTÉE

Afin de compléter notre analyse sur le degré de compétence mesuré par notre test objectif, nous avons souhaité observer comment se compare le niveau de succès pour l'ensemble des questions du test avec les connaissances rapportées par les participants avant qu'ils ne répondent à celui-ci.

Tableau 26 : Résultat selon le degré de connaissance auto-rapporté et selon diverses caractéristiques (en %)

	Très mal	Assez mal	Assez bien	Très bien	Note globale
Répartition selon le genre					
Hommes	45%	49%	61%	68%	57%
Femmes	43%	54%	59%	50%	54%
Répartition selon l'âge					
Entre 18 et 24 ans	35%	41%	32%	31%	37%
Entre 25 et 34 ans	41%	46%	58%	54%	51%
Entre 35 et 44 ans	49%	53%	56%	67%	55%
Entre 45 et 54 ans	40%	59%	58%	69%	57%
Entre 55 et 64 ans	48%	54%	67%	57%	62%
65 ans et plus	47%	60%	65%	74%	63%
Revenu familial					
Moins de 20 000 \$	33%	37%	49%	29%	40%
20 000 \$ à 39 999 \$	40%	54%	57%	54%	53%
40 000 \$ à 59 999 \$	43%	56%	60%	56%	57%
60 000 \$ à 79 999 \$	60%	57%	64%	69%	62%
80 000 \$ à 99 999 \$	50%	53%	66%	67%	61%
100 000 \$ à 150 000 \$	72%	59%	67%	76%	66%
Plus de 150 000 \$	33%	63%	69%	71%	64%
Scolarité					
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	40%	46%	54%	43%	49%
Diplôme d'études collégiales	47%	54%	66%	67%	60%
Diplôme d'études universitaires	51%	57%	62%	73%	61%
Ensemble de la population					
	44%	51%	60%	61%	55%

Le degré de connaissance présumée semble ici très cohérent avec le niveau de succès aux questions subséquentes. Les personnes affirmant connaître assez ou très bien les mesures fiscales ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne, autant en notes (66 % et 62 % contre une moyenne de 57 %) qu'en proportion à atteindre un certain

seuil de réussite (79 % et 82 % à dépasser le seuil de 50 %, contre une moyenne de 72 %, et 29 % et 12 % à atteindre une note de 80 sur 100 ou plus, contre 11 % pour l'ensemble de la population).

4.3 CONNAISSANCE MESURÉE ET PRODUCTION DE DÉCLARATION DE REVENUS

Nous avons également souhaité observer comment le comportement en matière de production de déclaration varie en fonction des connaissances mesurées par notre test. Les comportements ici présentés reflètent en partie la confiance qu'ont les répondants en leurs connaissances et leur compétence à les employer.

Tableau 27 : Résultat global et production de déclaration de revenus selon diverses caractéristiques (en %)

	Rempli vous-même	Fait remplir par un ami ou un proche	Fait remplir par un professionnel	Pas fait de déclaration	Note globale
Répartition selon le genre					
Hommes	63%	52%	55%	38%	57%
Femmes	62%	52%	50%	36%	54%
Répartition selon l'âge					
Entre 18 et 24 ans	20%	41%	41%	34%	37%
Entre 25 et 34 ans	56%	51%	47%	45%	51%
Entre 35 et 44 ans	63%	48%	51%	38%	55%
Entre 45 et 54 ans	62%	58%	53%	36%	57%
Entre 55 et 64 ans	66%	57%	58%	67%	62%
65 ans et plus	70%	55%	59%	44%	63%
Revenu familial					
Moins de 20 000 \$	42%	46%	39%	34%	40%
20 000 \$ à 39 999 \$	59%	52%	50%	42%	53%
40 000 \$ à 59 999 \$	64%	52%	53%	28%	57%
60 000 \$ à 79 999 \$	68%	57%	60%	83%	62%
80 000 \$ à 99 999 \$	68%	47%	59%	50%	61%
100 000 \$ à 150 000 \$	72%	59%	60%	-	66%
Plus de 150 000 \$	75%	65%	58%	44%	64%
Scolarité					
Diplôme primaire, secondaire ou professionnel	52%	50%	48%	36%	49%
Diplôme d'études collégiales	67%	51%	58%	33%	60%
Diplôme d'études universitaires	68%	55%	55%	53%	61%
Ensemble de la population					
	62%	52%	52%	38%	55%

Les comportements de non-déclaration et de production par soi-même semblent être assez fortement liés aux connaissances mesurées. Les personnes qui produisent leur déclaration ont des résultats plus élevés que les autres répondants (62 % contre une moyenne de 55 %) et ceux qui n'en produisent pas ont des résultats nettement plus faibles (38 % contre 55 %). Ces résultats sont constants pour les hommes et les femmes ainsi que pour tous les niveaux de scolarité à l'étude. Ils ne s'appliquent par contre pas à certaines classes d'âge ou de revenu, notamment les plus jeunes (groupe pour lesquels ceux qui produisent eux-mêmes leur déclaration ont obtenu une note de 20 % contre une moyenne de 37 % pour leur catégorie d'âge) ou ceux dont les revenus familiaux sont compris entre 60 000 \$ et 80 000 \$ (dont le taux de succès chez les non-producteurs de déclaration de 83 % est clairement supérieur à la moyenne de 62 %).

4.4 RÉGRESSIONS

Nous avons procédé à une analyse par régression sur la note globale ainsi que pour celle de chacune des sections afin de valider l'existence des relations entre caractéristiques et connaissances illustrées dans les tableaux précédents. Les coefficients ici présentés représentent l'effet de chacune des caractéristiques, *toute chose étant égale par ailleurs*, donc en contrôlant pour l'effet des autres variables. Par exemple, plusieurs des tableaux précédents montraient une relation entre âge et connaissances et entre revenus et connaissances. Si la régression montre un coefficient significatif et positif pour ces deux variables, nous pouvons affirmer que l'âge a un effet sur les connaissances, qui n'est pas dû aux revenus potentiellement plus élevés des personnes plus âgées, et vice-versa. Au contraire, si une seule de ces variables s'avérait significative, cela voudrait dire que la relation entre l'autre variable et les connaissances n'était qu'illusoire.

Les variables que nous avons retenues comprennent l'âge, le revenu familial¹⁵, le genre¹⁶ et le niveau de scolarité, comme pour les tableaux de la section 3. Nous avons également ajouté différentes variables qui pourraient avoir un lien avec le niveau de connaissance, dans la perspective où certains aspects de la fiscalité sont d'une plus grande importance pour certains groupes de personnes. Ces variables incluent le fait d'être propriétaire, travailleur autonome ou d'avoir des enfants à la maison. Nous avons

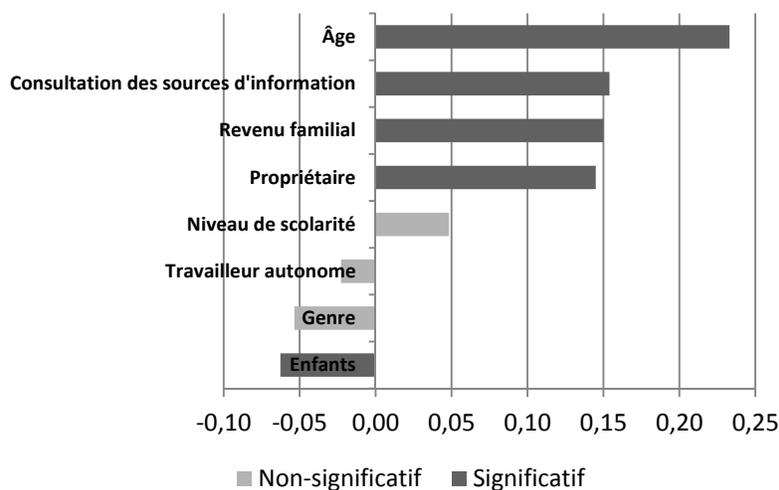
¹⁵ À noter que les personnes qui ont préféré ne pas indiquer leur revenu s'en sont vues assigner un basé sur leurs autres caractéristiques personnelles, selon la méthode d'imputation par régression. Cette façon de faire permet d'éviter un biais dans les résultats qui apparaîtrait si ces personnes avaient systématiquement des revenus faibles ou élevés et étaient exclues de l'échantillon.

¹⁶ La variable capte l'effet d'être une femme.

également inclus une variable pour le niveau d'utilisation des sources d'information décrites au début de la section 3¹⁷.

Les graphiques présentent les coefficients normalisés associés à chacune des variables explicatives. La longueur de chaque barre indique le nombre d'écart-types de variation de la variable dépendante (la note à une section ou à l'ensemble du test) pour chaque écart-type de variation de la variable explicative (genre, âge, revenu, etc.) en question, toute chose étant égale par ailleurs. Cette façon de présenter permet d'apprécier l'importance relative des différentes caractéristiques individuelles. Les couleurs permettent de distinguer les variables dont l'effet n'est pas statistiquement significatif¹⁸ : on ne peut affirmer avec certitude que la relation entre celles-ci et la variable à expliquer n'est pas le fruit du hasard.

Importance des caractéristiques personnelles par rapport à la note à la section portant sur les impôts



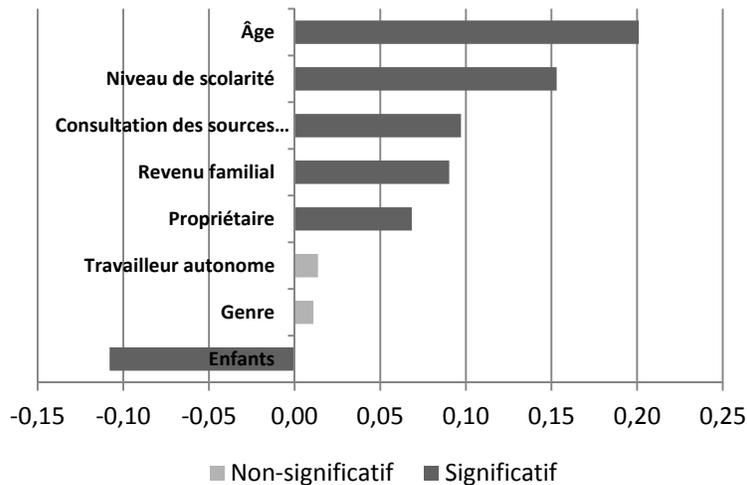
Les résultats pour la section portant sur les connaissances en matière d'impôt montrent un lien positif et significatif entre ces connaissances, l'âge et le revenu familial des répondants. Le fait d'être propriétaire est statistiquement associé au fait d'avoir un meilleur résultat à cette section de l'étude et le fait d'avoir des enfants à un résultat plus faible. La consultation des sources d'information présentées à la section 3 est associée à une meilleure connaissance des mesures fiscales concernant l'impôt sur le

¹⁷ Nous avons accordé une note allant de 1 à 3 pour chacun des trois niveaux d'utilisation possible des sources (jamais, parfois, régulièrement) et pour chaque source. L'addition de ces notes donne un indicateur pouvant prendre des valeurs allant de 4 à 12.

¹⁸ Le seuil de significativité statistique bilatéral retenu est de 95 %.

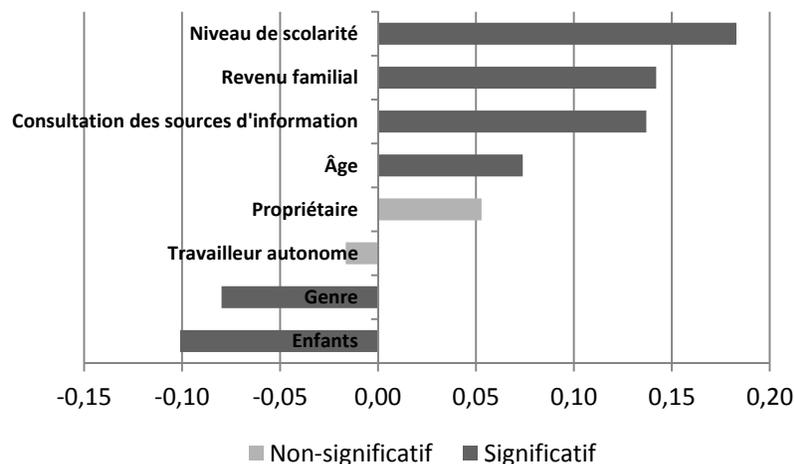
revenu. La relation entre ces connaissances et le niveau de scolarité, le fait d'être travailleur autonome ou une femme n'est pas significative.

Importance des caractéristiques personnelles par rapport à la note à la section portant sur la taxation



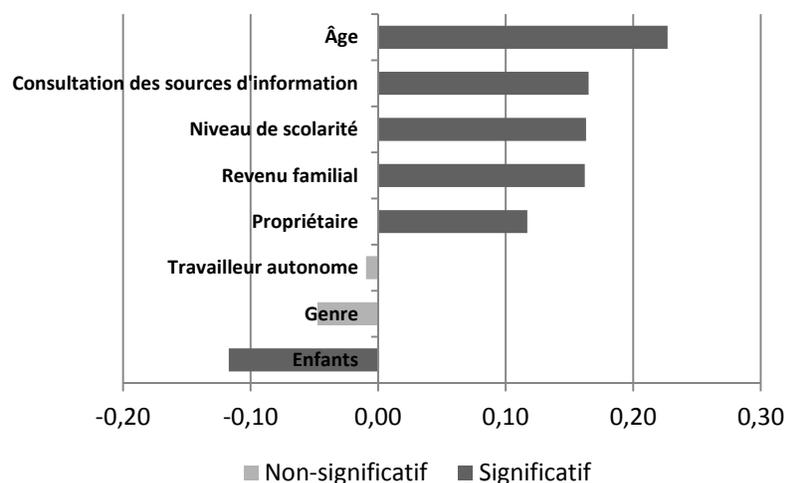
En ce qui concerne les connaissances en matière de taxation, le revenu et l'âge présentent toujours des relations significatives et positives. Il n'existe pas de relation avec le genre ou le fait d'être travailleur autonome. Le fait d'être parent semble avoir un effet significatif, mais négatif. Le niveau de scolarité et le niveau d'emploi des sources d'information sont liés positivement et significativement avec ces connaissances.

Importance des caractéristiques personnelles par rapport à la section sur la progressivité de l'impôt



Les connaissances en matière de progressivité sont positivement liées au revenu familial, à l'âge et au niveau de scolarité. Le fait d'avoir des enfants ou d'être une femme est associé à une moins bonne connaissance de ces aspects de la fiscalité, de façon significative. Les personnes propriétaires de leur logement ou travailleurs autonomes n'ont pas des connaissances en matière de progressivité qui sont statistiquement différentes des personnes qui n'ont pas ces caractéristiques. La consultation des sources d'informations financières et économiques est toujours associée positivement aux connaissances.

Importance des caractéristiques personnelles par rapport à la note globale



Lorsque l'on combine l'ensemble de ces sphères de connaissances, la relation positive entre âge et revenu avec les connaissances demeure forte. La relation entre celles-ci et le genre disparaît. Le fait d'avoir des enfants est associé à un plus faible degré de connaissances et le fait d'être propriétaire à un degré plus fort, significativement dans les deux cas. Le fait d'être travailleur autonome ne présente toujours aucun effet significatif et le niveau de scolarité et de recherche d'informations sur la fiscalité sont toujours positivement et fortement liés au niveau de connaissances globales.

Le fait que les connaissances augmentent avec le revenu semble cohérent avec la place croissante prise par la fiscalité à mesure que le revenu familial augmente. La progression des connaissances avec l'âge semble également logique dans une perspective d'acquisition de connaissances au fil de la vie. Les connaissances plus faibles des femmes documentées en ce qui concerne la littératie financière ne semblent pas présentes au même degré pour la littératie fiscale. À ce sujet, il importe de noter que le seul champ où cette différence apparaît de façon significative concerne la progressivité

de la fiscalité, un domaine où la compétence mathématique est d'une plus grande importance que pour les autres champs de connaissances que nous avons cernés.

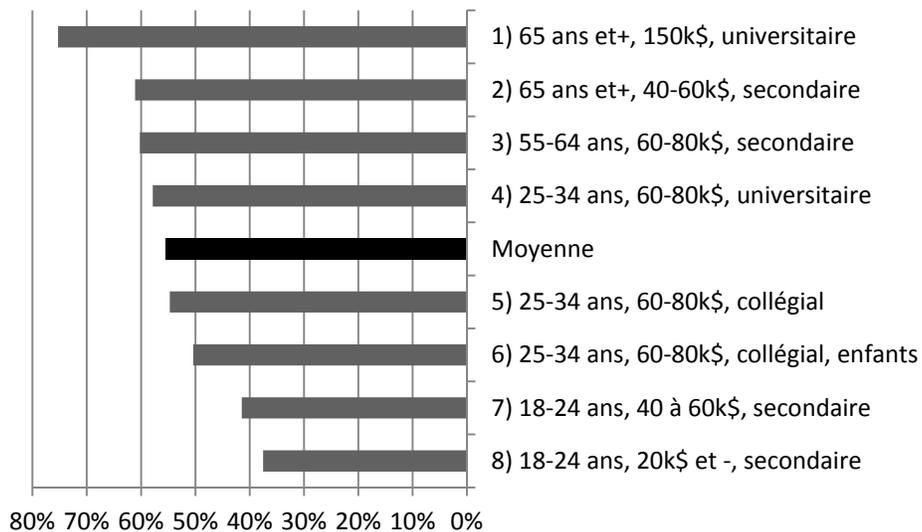
Le fait d'avoir des enfants est associé à des plus faibles résultats dans tous les domaines. La littérature actuelle est muette sur les raisons qui pourraient expliquer un tel effet. Le fort degré d'association entre le fait d'être propriétaire et les connaissances fiscales et l'absence de lien entre le fait d'être travailleur autonome et ces mêmes connaissances soulève également certaines interrogations. En effet, les deux situations devraient impliquer des besoins plus grands en connaissances fiscales puisque les obligations de ces deux groupes à ce sujet sont plus importantes. Or, ces connaissances ne semblent se manifester que dans le cas des propriétaires et pas des travailleurs autonomes. L'association entre le niveau de scolarité et le degré d'emploi des sources d'informations fiscales avec les connaissances fiscales semble cohérente avec la littérature, dans une perspective d'acquisition de capital humain.

4.5 COMPARAISONS DE PROFILS

Afin d'illustrer différemment les résultats de régression, nous avons calculé les résultats qui seraient obtenus par différents types de personnes en fonction des coefficients calculés plus haut.

Nous avons établi 8 profils de personnes. Puisque le genre et le fait d'être travailleur autonome ne sont pas des variables significatives au terme de nos régressions, tous les profils sont des profils de femmes non-travailleuses autonomes. Nous avons également choisi de fixer le niveau de consultation des sources d'informations économiques et financières à sa valeur moyenne, en raison de sa grande variabilité et afin de réduire le nombre de profils présentés. Nos comparaisons permettent donc de voir l'effet du revenu, de l'âge, de la scolarité et du fait d'avoir des enfants à charge ou d'être propriétaire, tiré de la régression sur la note globale.

Notes globales projetées par le modèle de régression par profil (en %)



Les profils 1 et 8 représentent les cas limites en fonction du revenu, de la scolarité et de l'âge. La différence est importante, avec des notes allant de près de 40 % à 75 %. Les jeunes de 18 à 24 ans moyennes, ont des notes légèrement plus élevées (un peu plus de 40 %) en raison d'un niveau de scolarité et de revenu familial supérieur. Les profils 4, 5 et 6 illustrent l'effet d'avoir des enfants (de 55 à 50 % de succès) et d'avoir un diplôme d'études universitaires plutôt que collégiales (de 55 à 58 %), comme la moyenne des répondantes de cette tranche d'âge. Les profils des groupes d'âge plus avancés (2 et 3) montrent des niveaux de réussite qui avoisinent les 60 %, même si leurs diplômes sont moins avancés et que leur revenu est plus faible (dans le cas des personnes de plus de 65 ans seulement) que ceux des 25 à 34 ans (dont la note moyenne est de 55 %). L'écart de près de 15 points de pourcentage entre les profils 1 et 2 combine l'effet d'un revenu supérieur (150 000 \$ ou plus contre 40 000 \$ à 60 000 \$) et d'un niveau de scolarité plus élevé (universitaire contre secondaire). Il est à noter qu'aucun des profils ne présente un taux de succès supérieur à 75 %, y compris le profil 1, présentant des caractéristiques avantageuses.

5 CONCLUSION

Nos observations sont riches en information quant à la relation qu'entretiennent les Québécois avec la fiscalité. Puisque le sujet de la littératie fiscale est encore très jeune, nous avons voulu l'aborder d'une manière ouverte, en considérant à la fois les aspects liés aux connaissances, mais également les sources de ces connaissances et les compétences qu'elles permettent de développer. La littératie fiscale n'est en effet pas seulement le caractère des citoyens qui comprennent le système fiscal, mais celui de ceux d'entre eux qui arrivent à y naviguer avec assurance en prenant les meilleures décisions pour leur situation. Nos observations quant à différents aspects des connaissances fiscales visaient également à observer le phénomène avec une vision large. Ces observations semblent d'ailleurs converger vers un ensemble de facteurs socioéconomiques explicatifs cohérent : peu importe le champ de connaissances observé, l'âge, le revenu et la scolarité sont associés à une meilleure maîtrise de celles-ci.

Si la littératie fiscale peut être considérée comme une des facettes de la littératie financière, il est intéressant de constater qu'elle ne suit pas les mêmes tendances en plusieurs points, tout particulièrement en ce qui concerne les différences entre les genres. L'effet de la scolarité, mais surtout de l'emploi des différentes sources d'informations économiques et financières sur les connaissances en matière de fiscalité, semble montrer que l'offre d'information et de formation en ce qui a trait à la fiscalité a un impact positif. Comme pour la littératie financière, l'importance des mesures d'éducation provient du fait qu'elles améliorent des connaissances qui, à terme, permettent aux citoyens de prendre des décisions éclairées leur permettant d'améliorer leur situation.

Dans le cas de la fiscalité, le niveau de ces connaissances et de cette maîtrise a des répercussions sur différents sujets d'intérêt public. Il sera par exemple pertinent d'observer comment le niveau des connaissances en matière de progressivité de l'impôt se manifeste dans les débats publics concernant la fiscalité et les finances publiques, dans un contexte d'inégalités croissantes et de croissance économique faible. Il sera aussi pertinent de joindre l'analyse des connaissances en matière de fiscalité aux efforts d'évaluation des politiques fiscales incitatives telles que les crédits d'impôt ou les allocations familiales. L'effet de ces mesures est lié à la connaissance qu'en ont les citoyens et une exploration de ce lien pourrait offrir de nouvelles pistes pour les décideurs publics en matière d'implantation de politiques sociales ou économiques.